

# **SYLLABUS & MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

## **UE OPTIONNELLES DES ETUDES DE PHARMACIE**

**Cycle 1 (DFGSP : DFG2 et DGF3)**

**Cycle 2 (DFASP : DFA1 et DFA2)**

**Année universitaire 2024-2025**

Faculté de santé /  
Département des Sciences  
**Pharmaceutiques**  
**de Toulouse**



## TABLE DES MATIERES

**Cliquer sur la rubrique ou le titre de l'UE** pour atteindre le syllabus des différents UE, et en bas de page de chaque UE pour revenir à la table des matières.

TABLE DES MATIERES.....	- 2 -
GENERALITES .....	- 1 -
PROCEDURE ADMINISTRATIVE DE TRAITEMENT DES CHOIX DES UE OPTIONNELLES .....	- 2 -
<b>DFGSP : LISTE DES UE OPTIONNELLES PROPOSEES AU 1<sup>ER</sup> CYCLE</b> .....	- 3 -
<b>Semestres impairs de DFG : S3 et S5</b> .....	- 4 -
UEdfg : CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES.....	- 4 -
UEdfg : INITIATION A LA PHYSIOPATHOLOGIE CELLULAIRE (IPC).....	- 6 -
UEdfg : IDENTIFICATION DES MATIERES PREMIERES PHARMACEUTIQUES (IMMP) .....	- 7 -
UEdfg : ASPECTS FONDAMENTAUX DE LA CHIMIE ORGANIQUE .....	- 9 -
UEdfg : HYGIENE ET SECURITE EN MICROBIOLOGIE : SECTEUR SANTE.....	- 10 -
<b>Semestres pairs de DFG : S4 et S6</b> .....	- 11 -
UE dfg : CHIMIE APPLIQUEE AU MEDICAMENT .....	- 11 -
UEdfg : SCIENCES BIOLOGIQUES : DU FONDAMENTAL A LA CLINIQUE .....	- 13 -
UEdfg : DIAGNOSTICS MOLECULAIRES EN BIOLOGIE CLINIQUE (DiaBoli) .....	- 15 -
UEdfg : APPLICATIONS DES BIostatISTIQUES AUX DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES .....	- 17 -
UEdfg : EAU ET SANTE.....	- 20 -
UEdfg3 : INITIATION A LA VACCINOLOGIE.....	- 22 -
<b>UE annuelles</b> .....	- 23 -
UEdfg2 : INVESTISSEMENT TUTORAT (TAT) .....	- 23 -
UEdfg3 : TUTORAT TOULOUSAIN DES ETUDIANTS EN PHARMACIE (TTEP) .....	- 25 -
<b>DFASP : LISTE DES UE OPTIONNELLES PROPOSEES AU 2<sup>ème</sup> CYCLE</b> .....	- 29 -
<b>PARCOURS INTERNAT</b> .....	- 31 -
UEdfainter : PREPARATION À L'INTERNAT 1 (S7) .....	- 31 -
UEdfainter : UE INTERNAT 2 (S8) et UE Internat 3 (S9) .....	- 34 -
<b>PARCOURS OFFICINE</b> .....	- 35 -
<b>S7</b> .....	- 35 -
UEdfaoff : PRISE EN CHARGE DE L'ALLERGIE .....	- 35 -
UEdfaoff : MYCOLOGIE.....	- 37 -
<b>S8</b> .....	- 39 -
UEdfaoff : CONSEIL EN COSMETOLOGIE EN OFFICINE .....	- 39 -
<b>S9</b> .....	- 41 -
UEdfaoff : CONSEILS ET PRISE EN CHARGE DU SPORTIF A L'OFFICINE .....	- 41 -
<b>S10</b> .....	- 42 -
UEdfaoff : MATERIEL MEDICAL A L'OFFICINE ET CONSEILS ASSOCIES.....	- 42 -

<b>PARCOURS INDUSTRIE-RECHERCHE</b> .....	- 45 -
<b>S7</b> .....	- 45 -
UEdfaindus : RECHERCHE DE PRINCIPE ACTIFS ET METABOLITES EN MILIEUX COMPLEXES (RPM2I) .....	- 45 -
UEdfaindus : EXPERTISE ET VALIDATION DES FORMES PHARMACEUTIQUES.....	- 47 -
<b>S8</b> .....	- 49 -
UEdfaindus : CONTROLES D'UNE FORME PHARMACEUTIQUE .....	- 49 -
<b>S9</b> .....	- 51 -
UEdfaindus : EVALUATION MEDICO-ECONOMIQUE APPLIQUEE AUX MEDICAMENTS ET AUX DISPOSITIFS MEDICAUX .....	- 51 -
UEdfaindus : BASE DE L'ASSURANCE QUALITE .....	- 53 -
<b>UE COMMUNES A PLUSIEURS PARCOURS (S8, S10, ou annuelles)</b> .....	- 55 -
UEdfa : INITIATION A LA MEDECINE SEXUELLE.....	- 55 -
UEdfa : APPROFONDISSEMENT EN INFECTIOLOGIE.....	- 58 -
UEdfa: BIOLOGIE ET THERAPEUTIQUE DES CANCERS (BTC).....	- 60 -
UEdfa: FORMATION SOCLE INTERPROFESSIONNELLE DE NUMERIQUE EN SANTE (FINS opt).....	- 62 -
UEdfa : TUTORAT TOULOUSAIN DES ETUDIANT.E.S EN PHARMACIE (TTEP) .....	- 64 -
UEdfa : ENGAGEMENT ETUDIANT .....	- 68 -
<b>MODALITES DE VALIDATION DES UE OPTIONNELLES</b> .....	- 70 -

## GENERALITES

Les UE optionnelles doivent être choisies de manière à **valoriser la formation** de l'étudiant en fonction de son projet professionnel ou de ses centres d'intérêt. Elles peuvent correspondre à des UE de découverte ou d'approfondissement, et chaque étudiant doit valider un total de **12 ECTS d'UE optionnelles par cycle (DFGSP et DFASP)**.

L'étudiant doit choisir des UE optionnelles :

- soit dans la **liste des UE optionnelles proposées pour chaque cycle par le Département des Sciences pharmaceutiques**, qui ont lieu les jeudis après-midi, et dont la description détaillée est donnée dans ce document (3 ECTS par UE),
- soit des **UE hors département (3 ou plus ECTS)**, non présentées dans ce syllabus : UE sport, ou tout enseignement hors cursus, et extérieurs aux formations dispensées sur l'université.
- Il est également possible de choisir des **UE dites de Master 1 (6 ECTS par UE)** si l'étudiant envisage de se diriger vers une formation par ou pour la recherche.

- **UE de Master1 correspondant à des UE d'initiation à la recherche :**

Tout étudiant inscrit dans le cursus de pharmacie peut valider des UE de M1 au sein de son cycle de DFG ou de DFA, il doit pour cela procéder à une inscription administrative au Master1 de son choix, en contactant les équipes pédagogiques correspondantes. Dans le cadre de la réussite aux examens à une ou plusieurs UE de Master1, l'étudiant peut faire valoir auprès du secrétariat de sa formation l'acquis de 6 ECTS d'une UE de M1 sur présentation du relevé de note. L'UE stage réalisée dans le cadre d'un Master 1 ne donne pas droit à la validation d'ECTS d'UE optionnelles.

Il vous est conseillé de ne pas valider plus d'ECTS que vous en avez besoin (12 au total). Conservez les ECTS des UE acquises dans le cadre d'un M1 pour les utiliser si nécessaire dans le cycle suivant.

**Attention :** Toute UE déjà créditée au profit des UE optionnelles d'un cycle (DFG) ne pourra être réutilisée ou re-créditée dans le cycle suivant (DFA).

- **UE Sport proposée par l'université (SCUAPS)**

Les UE sport doivent être suivies au sein de l'université Toulouse 3 – Paul Sabatier, et l'inscription et la validation sont réalisées auprès du SCUAPS exclusivement.

Tout étudiant inscrit dans un cursus de pharmacie peut faire valoir au crédit de ses ECTS d'UE optionnelles une seule UE de sport, à 3 ou 6 ECTS, et ce, dans le cycle de son choix.

Trois cas peuvent se présenter, et vous devrez informer le secrétariat de DFG de votre cas :

1. La discipline sportive suivie par l'étudiant est évaluée par une seule note en fin d'année, la note sera transmise au secrétariat afin qu'il puisse créditer les 6 ECTS d'UE optionnelles.
2. La discipline sportive suivie par l'étudiant est évaluée par deux notes obtenues à chaque semestre, dès l'acquisition de la première note, elle devra être communiquée au secrétariat du DFG par le biais du SCUAPS. La totalité des ECTS ne pourra être créditée qu'à la réception de la note obtenue au second semestre.
3. La discipline sportive suivie par l'étudiant n'est évaluée que pour un seul semestre, la note obtenue créditera 3 ECTS d'une UE de sport.

Attention, les crédits ECTS obtenus par une **UE sport** seront crédités une seule fois durant votre cursus.

- **UE extérieures aux formations et hors cursus.**

Tout étudiant inscrit dans un cursus de pharmacie peut faire valoir au crédit de ses ECTS d'UE optionnelles, un **enseignement ou une action/investissement professionnel hors du cursus et extérieurs aux formations dispensées au sein de notre université**, qui correspondent à des UE proposées par d'autres établissements. Afin de valider cette UE extérieure, il est demandé de compléter **un contrat pédagogique** fourni par le secrétariat de la formation, complété et argumenté (attestation et justificatifs). Ce contrat sera transmis au directeur du département qui évaluera le nombre d'ECTS à créditer dans le cycle.

Pour les étudiants ayant fait des cursus autres avant pharmacie, des équivalences peuvent être données avec des UE de master validées préalablement, ou autres UE examinées au cas par cas.

## PROCEDURE ADMINISTRATIVE DE TRAITEMENT DES CHOIX DES UE OPTIONNELLES

Une fiche de choix sera complétée **pour chaque semestre** à la suite de la réunion de présentation des UE optionnelles du cycle concerné. Les dates limites de remise seront communiquées lors de cette réunion, et sont indiquées sur le calendrier universitaire. Les fiches des deux semestres sont rendues indépendamment.

**Une seule UE optionnelle par semestre** sera prise en compte, en dehors des UE extérieures (hors cursus santé). En raison de certains contingents, minimum ou maximum, des UE, plusieurs **choix devront donc être indiqués par ordre de préférence (1, 2 et 3)** dans la case correspondante. Si le choix n°1 concerne une UE dont le contingent est atteint à la réception de la fiche, l'étudiant sera automatiquement affecté sur son choix n°2, et ainsi de suite. Aucune UE n'ayant atteint le quota minimum ne pourra ouvrir.

La fiche de choix sera déposée **EN MAIN PROPRE**, par l'étudiant concerné, à l'accueil du Département des Sciences pharmaceutiques aux horaires d'ouverture, ou en cas d'absence, auprès du secrétariat pédagogique du DFG, qui indiquera la date de remise sur la fiche.

La fiche doit impérativement comporter :

- le choix de l'étudiant par ordre de préférence
- la signature de l'étudiant
- Si aucune des UE proposées sur la fiche des UE optionnelles dispensées sur le semestre n'est choisie, la fiche devra être barrée, porter la mention choix UHS (UE Hors Semestre) et remise à l'administration dans les mêmes délais.
- la date de remise et l'heure de dépôt apposés par l'administration pour valider la fiche.

Aucune fiche ne sera acceptée après la date butoir. Aucun envoi par mail ne sera accepté.

**Aucun changement d'UE optionnelles en cours d'année ne pourra être pris en compte.**

**Toute UE optionnelle prise par l'étudiant impliquera sa présence aux enseignements et à l'examen terminal.**

Les étudiants ne peuvent s'inscrire qu'à **une seule UE optionnelle proposée sur un semestre par le Département**, afin de pouvoir suivre correctement les enseignements qui se déroulent exclusivement les jeudis après-midi.

### **Diffusion des listes des inscrits aux UE optionnelles :**

Les listes des étudiants inscrits par UE optionnelle seront affichées dans les 5 jours ouvrés suivant la clôture des inscriptions.-En cas d'anomalie, l'étudiant concerné devra se signaler dans le délai précisé lors de l'affichage, au service scolarité de son année. La liste des étudiants inscrits sera ensuite communiquée par le service scolarité, aux enseignants responsables. **Seuls les étudiants inscrits sur ces listes, pourront suivre les cours et seront autorisés à passer les examens.**

## DFGSP : LISTE DES UE OPTIONNELLES PROPOSEES AU 1<sup>ER</sup> CYCLE

Dans le cadre de la validation du 1<sup>er</sup> cycle, les étudiants doivent obtenir 12 ECTS d'UE optionnelles en libre choix durant leur DFG.

Unité d'Enseignement (3 ECTS) UEdfg :	Nombre max. inscrits	Dispensée au Semestre :	Volumes horaires (h)			
			CM	TD	TP	Total
<b>Semestres IMPAIRS (S3 et S5)</b>						
<b>Consolidation des connaissances</b>	LAS/ passerelles	S3 et S4	Répartition selon les modules			
<b>Initiation à la physiopathologie cellulaire (IPC)</b>	Pas de quota	S3 ou S5	12	15	3	30
<b>Identification des matières premières pharmaceutiques (IMMP)</b>	Max 26	S3 ou S5	12	0	18	30
<b>Aspects fondamentaux de la chimie organique</b>	Pas de quota	S3 ou S5	18	9	3	30
<b>Hygiène et sécurité en microbiologie : secteur santé</b>	Max 48	S3 ou S5	12	18	0	30
<b>Semestres PAIRS (S4 et S6)</b>						
<b>Chimie du médicament</b>	Pas de quota	S4 ou S6	23	0	7	30
<b>Sciences Biologiques : du fondamental à la clinique</b>	Max 24	S4 ou S6	16	14	0	30
<b>Diagnostics moléculaires en biologie clinique (DiaBoli)</b>	Max 15	S4 ou S6	18,5	1,5	10	30
<b>Applications des biostatistiques aux disciplines pharmaceutiques</b>	Max 40	S4 ou S6	15	15	1	31
<b>Eau et santé</b>	Max 26	S4 ou S6	16	0	14	30
<b>Initiation à la vaccinologie</b>	Pas de quota	S6	12	10	8	30
<b>Investissement tutorat (TAT)</b>	Pas de quota	Annuel S4	Pas d'enseignement dispensé, mais les étudiants doivent participer de manière active selon les règles définies avec le <b>Tutorat Associatif Toulousain</b> .			
<b>Tutorat des étudiants en pharmacie (TTEP)</b>	Pas de quota	Annuel S5 et S6	Pas d'enseignement dispensé, mais les étudiants doivent participer de manière active selon les règles définies avec le <b>TTEP</b> .			

## Semestres impairs de DFG : S3 et S5

### UEdfg : CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES

UE obligatoire pour les étudiant issus des LAS et passerelles

Position dans le cursus		S3 et S4 de DFG2	
Nombre d'ECTS	3	Volume horaire total pour l'étudiant.e	30h
Cours magistraux	Organisation selon les modules (cf syllabus de chaque module sur moodle)		
Travaux dirigés et travaux pratiques			
Autoformation (outil numérique, rapport,...) : travail sur les supports mis à disposition sur moodle			

#### 1. ORGANISATION

##### RESPONSABLES

- Victorine Douin : [victorine.douin@univ-tlse3.fr](mailto:victorine.douin@univ-tlse3.fr)
- Emilie Jouanjus : [emilie.jouanjus@univ-tlse3.fr](mailto:emilie.jouanjus@univ-tlse3.fr)

#### 2. Objectifs

L'objectif de cet UE n'est pas de reprendre toutes les notions abordées en PASS mais de se concentrer sur le minimum requis spécifiquement nécessaire aux études de Pharmacie.

Chaque étudiant sera accompagné par un tuteur enseignant qui lui sera attribué en début d'année universitaire.

#### 3. Contenu pédagogique

Un descriptif de chaque module est disponible sur l'espace moodle dédié à l'UE consolidation

Organisation générale des enseignements et répartition par semestre :

##### **Module 1 : Physiologie (Semestre 3 : 4 TDs, Semestre 4 : 4 TDs)**

Responsables

- Lise Lefèvre : [lise.lefevre@univ-tlse3.fr](mailto:lise.lefevre@univ-tlse3.fr)
- Yannis Sainte-Marie : [yannis.sainte-marie@univ-tlse3.fr](mailto:yannis.sainte-marie@univ-tlse3.fr)

##### **Module 2 : Biochimie Exploration (Semestre 3: 7 TDs)**

Responsables

- Sophie Sixou : [sophie.sixou@univ-tlse3.fr](mailto:sophie.sixou@univ-tlse3.fr)
- Sophie Séronie-Vivien: [sophie.seronie-vivien@univ-tlse3.fr](mailto:sophie.seronie-vivien@univ-tlse3.fr)

##### **Module 3 : Biologie moléculaire de la cellule (Semestre 3 : 6 TDs)**

Responsables

- Bettina Couderc : [Bettina.couderc@univ-tlse3.fr](mailto:Bettina.couderc@univ-tlse3.fr)

##### **Module 4 : Chimie organique et générale (Semestre 3 : 6 TDs)**

Responsables

- Fatima El Garah : [fatima.el-garah@univ-tlse3.fr](mailto:fatima.el-garah@univ-tlse3.fr)
- Barbora Lajoie : [barbora.lajoie@univ-tlse3.fr](mailto:barbora.lajoie@univ-tlse3.fr)

### **Module 5 : Biophysique et Biostatistique (Semestres 3 et 4 : 7 TDs)**

Responsables :

- Mélanie White-Koning : [melanie.white-koning@univ-tlse3.fr](mailto:melanie.white-koning@univ-tlse3.fr)
- Anne-Sophie Salabert : [anne-sophie.salabert@inserm.fr](mailto:anne-sophie.salabert@inserm.fr)

### **Module 6 : Pharmacologie et Galénique (Semestre 4 : 7 TDs)**

Responsables :

- Sophie Girod-Fullana : [sophie.fullana-girod@univ-tlse3.fr](mailto:sophie.fullana-girod@univ-tlse3.fr)
- Emilie Jouanjus : [emilie.jouanjus@univ-tlse3.fr](mailto:emilie.jouanjus@univ-tlse3.fr)

Le contenu détaillé des différents modules, et la liste des intervenants **sont disponibles sur l'espace moodle dédié à l'UE consolidation.**

Semestre 3

	<b>Enseignement théorique</b>	<b>Enseignement pratique</b>
<b>Session 1</b>	100 %	
	CC : non	
	CT : oui 100% épreuve orale (10 min)	
<b>Session 2</b>	100 %	
	CC : non	
	CT : oui 100% épreuve écrite (1h)	

Semestre 4

	<b>Enseignement théorique</b>	<b>Enseignement pratique</b>
<b>Session 1</b>	100 %	
	CC : non	
	CT : oui 100% épreuve écrite (1h)	
<b>Session 2</b>	100 %	
	CC : non	
	CT : oui 100% épreuve écrite (1h)	

Présence obligatoire aux TD. L'étudiant n'est pas autorisé à passer l'oral s'il a eu plus de 3 absences justifiées et plus d'1 absence injustifiée.

A l'inscription, en fonction du parcours de formation de l'étudiant, il pourra être dispensé, à sa demande, de la présence à certains modules, dans la limite de 2 modules maximum. Cette dispense sera soumise à validation par l'équipe pédagogique suite à un entretien avec l'étudiant au début de l'année universitaire. Le fait d'être dispensé d'un module ne dispense pas l'étudiant de l'évaluation de ce module lors de l'examen terminal : les évaluations en fin de semestre (à l'oral ou à l'écrit) porteront sur tout le programme de l'UEO consolidation, pour tous les étudiants de la promotion.

Au semestre 3, les enseignements théoriques seront évalués sous forme d'oraux par des enseignants des différents modules du semestre. Au semestre 4, les enseignements théoriques seront évalués à l'écrit sous forme de QROCs et/ou de QCMs sur les notions abordées dans les modules (1-6) de l'UEO en lien avec les enseignements du semestre 4 de DFG2.



## UEdfg : INITIATION A LA PHYSIOPATHOLOGIE CELLULAIRE (IPC)

<b>UE Initiation à la Physiopathologie Cellulaire (IPC)</b>				
<b>Responsables :</b> B. Ségui	<b>Intervenants :</b> Bruno Ségui, Emmanuelle Uro-Coste, Céline Guilbeau-Frugier, Aurore Siegfried			
<b>ECTS : 3</b>	<b>CM : 15 h</b>	<b>TD : 12 h</b>	<b>TP : 3 h</b>	<b>Total : 30 h</b>
<b>Nombre maximum d'étudiants : 80</b>			<b>Semestre : S3 ou S5</b>	

### Objectif :

Cet enseignement a pour objectif d'initier à la **physiopathologie cellulaire**, en évoquant des pathologies associées à un dysfonctionnement d'organites. **Des cibles de médicament ainsi que des stratégies thérapeutiques** originales basées sur les connaissances fondamentales de biologie cellulaire seront présentées.

### Contenu pédagogique :

L'enseignement théorique sera dispensé sous la forme de 15h de cours magistraux et de 12h de TD afin de permettre une interactivité maximale entre les intervenants et les étudiants. Une séance de TP de 3h sera consacrée à l'observation en microscopie optique de coupes de tissus sains et de tissus pathologiques.

#### - Partie théorique : (CM 15h ; TD 12h)

- Le système endomembranaire : Rôles physiopathologiques et Stratégies thérapeutiques.
- Mitochondries et pathologies associées.
- Cytosquelette et pathologies associées.
- Noyau et pathologies.
- Autophagie et pathologies
- Peroxysomes et pathologies
- Initiation à l'anatomie pathologique

#### - Partie pratique (TP 3h) :

Une séance de 3h d'initiation à l'anatomie pathologique : Observation en microscopie optique de coupes histologiques de tissus sains et de tissus pathologiques.

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>	100 %	
	CC : 30 %	
	CT : 70% épreuve écrite 1h00	
<b>Session 2</b>	100 %	
	CC : report si $\geq 0$ (30%)	
	CT : 70% examen écrit 1h00	

## UEdfg : IDENTIFICATION DES MATIERES PREMIERES PHARMACEUTIQUES (IMMP)

### DESCRIPTION

	<b>Position dans le cursus : S3 de la DFGSP2 et S5 de la DFGSP3</b>		
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 30 h</b>	
Cours magistraux	12 h		
Travaux dirigés	0 h		
Travaux pratiques	18 h	6 séances	6 séances de 3 h
Répartition pratique/théorique dans la note finale : <b>30 % pratique / 70 % théorique</b>			
Autoformation : - cours sur Moodle – Polycopié de travaux pratiques			

### ORGANISATION

#### Responsables

- Lajoie Barbora [barbora.lajoie@univ-tlse3.fr](mailto:barbora.lajoie@univ-tlse3.fr)
- Brouillet Fabien [fabien.brouillet@univ-tlse3.fr](mailto:fabien.brouillet@univ-tlse3.fr)

#### Équipe pédagogique\*

\* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

BROUILLET Fabien	MCF	Galénique
LAJOIE Barbora	MCF	Chimie physique, chimie inorganique
LETISSE Fabien	PR	Chimie physique, chimie inorganique
STIGLIANI Jean-Luc	MCF	Chimie physique, chimie inorganique
TOURETTE Audrey	MCF	Galénique
Personnel technique : AMIELET Laurent, CAVALIE Sandrine, RECOCHE Christelle		

### OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Le pharmacien est souvent confronté dans sa vie professionnelle à des problèmes d'identification rapide ; c'est le cas d'une urgence toxicologique à l'officine, ou tout simplement de l'obligation faite à tout pharmacien de vérifier l'identité des substances qu'il peut être amené à utiliser dans les préparations magistrales ou officinales.

Il est donc indispensable que le pharmacien sache identifier et contrôler les matières premières en utilisant au mieux les moyens dont il dispose : les cinq sens en font partie, mais le recours à des « essais complémentaires », faciles à mettre en œuvre, rapides et non dangereux se révèle un complément indispensable.

L'enseignement de cette UE a pour but d'apporter aux étudiants :

Les notions en description des caractères organoleptiques des matières premières utilisées couramment en tant qu'excipient ou principe actif.

Les notions en réactivité chimique entre les réactifs et la matière première ou les formes pharmaceutiques (principe actif, excipients, conservateurs) afin de mieux comprendre l'utilisation de certains composés (possibilités de substitution), d'éviter les confusions, ainsi que d'éviter la dégradation du composé au cours de la manipulation ou du stockage.

#### PRÉREQUIS

- Acquis de PASS (notions de base UE1 et UE11).

## CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

- Savoir la nomenclature chimique, l'écriture des réactions chimiques (acide/base, redox) équilibrées. Calculer des concentrations, des quantités d'espèces dans une solution, un mélange ou à partir d'un dosage.
- Acquérir un vocabulaire permettant de décrire les caractères organoleptiques des matières premières utilisées couramment en tant qu'excipient ou principe actif. Être capable de classer ou reconnaître les matières à caractères organoleptiques typiques.
- Reconnaître les propriétés physico-chimiques des composés entrant dans la composition des médicaments. Repérer les incompatibilités possibles dans les mélanges de certains composés (réactions de précipitation, acido-basiques, redox).

## PROGRAMME

### Cours magistraux (12 h) :

- Matières premières utilisées en galénique : classification et reconnaissance organoleptique
- Nomenclature des composés inorganiques
- - Réactions en solutions :
  - Stœchiométrie et équilibrage des réactions chimiques
  - Réactions de précipitations
  - Réactions acide-base
  - Réactions d'oxydo-réductions

### Travaux pratiques (6 x 3 h)

- Séances 1 et 2 (2 x 3 h) :

Diagnoses organoleptiques des produits galéniques.

- Séances 3 - 6 (4 x 3 h)

Préparation et caractérisation de quelques produits minéraux à usage pharmaceutique (acide borique, carbonate de calcium, hypochlorite de potassium, eau oxygénée).

Etude de réactions redox, acide-base,...

## MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>	70 %	30 %
	CC : non	CC : 100 % (comptes rendus de TP)
	CT : 100 % : épreuve de 1 heure	CT : non
<b>Session 2</b>	70 %	30 %
	Report du CC : non	Report du CC : oui
	CT : 100 % : épreuve de 1 heure	CT : non

## UEdfg : ASPECTS FONDAMENTAUX DE LA CHIMIE ORGANIQUE

UE Aspects fondamentaux de la chimie organique				
<b>Responsable :</b> S. El Hage, F. El Garah	<b>Intervenants :</b> S. El Hage, F. El Garah, N. Compagne			
<b>ECTS : 3</b>	<b>CM :</b> 18h	<b>TD :</b> 12h	<b>TP :</b> -	<b>Total :</b> 30 h
<b>Nombre maximum d'étudiants :</b> NL			<b>Semestre :</b> S3 ou S5	

### Objectifs :

- Compléter les connaissances de base en chimie organique :
- Nomenclature, Structure et introduction à la Réactivité.
- Fournir des notions de base essentielles à une compréhension de la réactivité des composés organiques.

### Contenu Pédagogique

- **Cours magistraux (18h)**
  - \* Nomenclature des composés organiques, rappel des principales fonctions
  - \* Stéréochimie (énantiométrie, diastéréoisométrie, prochiralité)
  - \* Structure moléculaire (orbitales, hybridation des atomes)
  - \* Mécanismes réactionnels (addition, substitution, élimination et transposition)
  - \* Effets électroniques (effets mésomères, effets inductifs, moment dipolaire)
  - \* Conformation de systèmes cycliques
  - \* Etude des Pka (acidité, basicité)
  - \* Réactions d'oxydo-réduction
  
- **Travaux dirigés (12h) :**
  - \* Exercices d'application du cours
  - \* Stéréochimie: Illustration des molécules à l'aide des modèles moléculaires

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>	<b>100 %</b>	
	CC : NON	
	CT : épreuve écrite 1h00	
<b>Session 2</b>	<b>100 %</b>	
	CT : épreuve écrite 1h00	

## UEdfg : HYGIENE ET SECURITE EN MICROBIOLOGIE : SECTEUR SANTE

<b>ECTS : 3</b>	<b>CM : 12h</b>			
<b>Nombre maximum d'étudiants : 40</b>	<b>Semestre : S3 ou S5</b>	<b>TD : 18h (x 1)</b>	<b>TP : -</b>	<b>Total : 30h</b>
Autoformation (outil numérique, rapport) : présentation orales/remise de support de cours				

### Responsables

- Mathieu Bergé : [mathieu.berge@univ-tlse3.fr](mailto:mathieu.berge@univ-tlse3.fr)
- Anne Fernandez : [anne.fernandez2@univ-tlse3.fr](mailto:anne.fernandez2@univ-tlse3.fr)

### Équipe pédagogique

Mathieu Bergé  
 Anne Fernandez  
 Ludovic Pilloux  
 Sabine Chapuy Regaud  
 Christophe Pasquier

### OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

- Communiquer les données réglementaires et les recommandations actuelles concernant l'hygiène et sécurité par rapport aux risques en biologie ; indiquer les instances en charge de la surveillance et des contrôles.
- Informer les étudiants sur les risques biologiques (origine, voies de transmission,...) dans les différents secteurs d'activités relevant du domaine de la Santé : secteur hospitalier, laboratoire d'analyses médicales ou laboratoires de recherche privés ou publics, sites de production (vaccins,...)
- donner les outils pour évaluer les dangers et maîtriser ces risques.

### Contenu pédagogique :

- I Réglementation et recommandations (cours)  
 II Evaluation des dangers/Evaluation des risques (cours)  
 III. Maîtrise des risques : Prévention formation du personnel, EPI, Matériel de protection, gestions des locaux, conduite à tenir en cas d'incident, gestions des déchets....(cours en auto formation)  
 IV analyse de documents/ mise en pratique (TD)

### Contrôle des connaissances

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>	<b>100 %</b>	
	CC : 50% oral 20 min	
	CT : 50% épreuve orale 20 min	
<b>Session 2</b>	<b>100 %</b>	
	Report du CC $\geq 0$	
	CT : 50% épreuve orale 20 min	

## Semestres pairs de DFG : S4 et S6

### UE dfg : CHIMIE APPLIQUEE AU MEDICAMENT

#### 1. DESCRIPTION

	Position dans le cursus : L2/L3		
Nombre d'ECTS	3	Volume horaire total/étudiant : 30 h	
Cours	21h		
TD	2h		
Travaux pratiques	7h	séances : 2	Séances de 3h30
Répartition pratique/théorique dans la note finale : <b>80 % théorique et 20% pratique</b>			
Autoformation (outil numérique, rapport) : non			

#### 2. ORGANISATION

##### Responsable

- Fatima El Garah (fatima.elgarah@univ-tlse3.fr)

##### Équipe pédagogique\*

\* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

V. Bernardes-Génisson	PR	Chimie thérapeutique
S. El Hage	MCF	Chimie organique
C. Dereave	PR	Chimie thérapeutique
F. El Garah	MCF	Chimie organique
D'autres enseignants-chercheurs peuvent également intervenir dans l'UE		

#### 3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'objectif de cette UE est de montrer aux étudiants que la chimie joue un rôle majeur dans la vie du médicament, de la conception de la substance active à son excrétion par l'organisme en passant par sa formulation, son action pharmacologique et sa toxicité. Il s'agit notamment de comprendre que le comportement et la réactivité d'un médicament sont directement liés à sa structure chimique. Les principales réactions chimiques seront abordées à travers des exemples concrets. Cette formation est à la fois théorique et pratique.

L'enseignement est essentiel pour les futurs pharmaciens, seuls professionnels de santé recevant une formation universitaire en chimie appliquée au médicament, formation devant leur permettre de répondre aux attentes sociétales dans les différents secteurs d'activités pharmaceutiques qui s'offrent à eux, jalonnant le cycle de vie du médicament. Cette U.E. permet, en outre, de renforcer la formation des étudiants en pharmacie dans le domaine des sciences chimiques, en vue de la préparation du CSP, et d'un éventuel double cursus Pharmacie + Master 2 (+/-Thèse) de chimie ou diplôme d'ingénieur en chimie.

#### 4. PRÉREQUIS

Avoir les bases de la chimie organique et générale vue au S3

## 5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit être capable de :

- Connaître la réactivité des fonctions chimiques
- Comprendre les bases des interactions moléculaires et l'importance de la chiralité
- Connaître les fonctions chimiques susceptibles d'être converties en sels et leur intérêt
- Proposer une stratégie de synthèse chimique de principes actifs, y compris chiraux
- Connaître les mécanismes des réactions chimiques étudiées

## 6. PROGRAMME

### Cours :

- 1) Acidité et basicité des médicaments : 3 heures
- 2) Réactions de substitutions : 2 heures
- 3) Les réactions stéréosélectives : 5 heures
- 4) Les composés organométalliques et leur réactivité : 3 heures
- 5) Les réactions redox dans la synthèse des principes actifs : 8 heures

**Travaux dirigés :** 2 heures

Préparation des questions de chimie du CSP.

**Travaux pratiques :** 7 heures

Atelier 1 : Etude comparative de la vitesse de réaction d'hydrolyse de deux principes actifs

Atelier 2 : Etude des différentes formes galéniques d'un principe actif

Atelier 3 : Réaction de réduction

Atelier 4 : Etude de la solubilité d'un principe actif et de son sel.

## 7. MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>	70 %	30 %
	CC : NON	CC : oui (compte-rendu de TP)
	CT : 70% épreuve écrite de 1h00	CT : non
<b>Session 2</b>	70 %	30%
	CC : NON	Report du CC : non
	CT : 70% épreuve écrite 1h00	CT : épreuve écrite ou orale de 20 min

## UEdfg : SCIENCES BIOLOGIQUES : DU FONDAMENTAL A LA CLINIQUE

UE Sciences Biologiques : du fondamental à la clinique				
<b>Responsables :</b> S. Sixou N. Delcourt	<b>Intervenants :</b> A. Costes, B. Segui, N. Delcourt, S. Sixou, A.D Terrisse			
<b>ECTS :</b>	<b>CM :</b> 16h	<b>TD :</b> 14h	<b>TP :</b> -	<b>Total :</b> 30 h
Nombre maximum d'étudiants : 18		Semestre : S4 ou S6		

### Objectifs :

Les principaux objectifs de cette UE sont les suivants :

- sensibiliser les étudiants aux liens entre sciences dites fondamentales et sciences appliquées ou cliniques, concernant la compréhension du mécanisme de différentes pathologies
- faire acquérir aux étudiants une première expérience de recherche autonome et de présentation par groupes de 2 à 4 étudiants sur une des deux thématiques de l'UE.

### Contenu Pédagogique :

A côté de CM et séances de TD « traditionnelles », 5h de travail personnel seront fournies par chaque étudiant dans l'une ou l'autre des deux grands items de l'UE. Ce travail consistera en une étude bibliographique effectuée par groupes de 2 à 4 étudiants sur un thème choisi avec un des enseignants de l'équipe pédagogique. Ce dernier fournira 1 à 4 publications scientifiques de référence sur le sujet (en français et/ou anglais) puis le groupe d'étudiant produira un travail de synthèse sur le sujet à partir d'un plan défini par l'enseignant. Ce travail sera présenté en TD. Après validation par l'enseignant de référence lors de séances de TD, le travail sera mis en ligne par les étudiants sur Moodle afin de constituer un outil de travail et d'étude pour tous les étudiants de l'UE.

### Programme :

#### I – Du contrôle de l'activité des protéines aux maladies génétiques (8h CM + 6x1h30 TD)

I.1 – Régulations enzymatiques, illustration par des exemples liés à la physiopathologie

- 1) Calculs et mesures d'activités enzymatiques, applications à des dosages de biologie clinique (2h CM + 1h30 TD)
- 2) Modifications covalentes des protéines (2h CM + 1h30 TD)
- 3) Méthodes d'exploration de ces modifications covalentes (2h CM + 1h30 TD)
- 4) Recherche et analyse de biomarqueurs protéiques (2h CM + 1h30 TD)

I.2 – Exemples de maladies génétiques 5h travail personnel + 2 fois 1h30 TD

Les exemples de maladies génétiques, incluant des maladies métaboliques, varieront d'une année sur l'autre en illustrant les notions vues dans la partie I.1 ci-dessus.

#### II - Communication cellulaire intégrée : la réponse inflammatoire (8h CM + 2h ED + 2 x1h30 TD)

II.1 - Notions fondamentales

- 1) Fonction, acteurs moléculaires et cellulaires, dynamique de la réponse inflammatoire 1h30 CM
- 2) Les principales voies de la signalisation inflammatoire 1h30 CM
- 3) Exemples de réponses immuno-inflammatoires anti-infectieuses 3h CM

II.2 - Exemples de réponses inflammatoires pathologiques, locales et systémiques

- 1) L'athérosclérose, un exemple de dérégulation de la réponse inflammatoire 1h CM
- 2) Le choc septique, un exemple de dérégulation systémique 1h CM

II.3 - Exemples et analyse d'annales 2h ED

II.4 - Exemple : 5h travail personnel + 2 fois 1h30 ED



	<b>Enseignement théorique</b>	<b>Enseignement pratique</b>
<b>Session 1</b>	<b>100 %</b>	
	CC : 30% oral	
	CT : 70% épreuve écrite 1h00	
<b>Session 2</b>	<b>100 %</b>	
	CC reporté $\geq 0$	
	CT : épreuve écrite de 1h30	

## UEdfg : DIAGNOSTICS MOLECULAIRES EN BIOLOGIE CLINIQUE (DiaBoli)

UE DIAGNOSTICS MOLECULAIRES EN BIOLOGIE CLINIQUE				
Responsable : S. Sixou L. Keller	<b>Intervenants</b> : B. Couderc, T. Levade, E. Bieth, X. Iriart, G. Favre, N. Congy, S. Chapuy-Regaud, M. Géraud, S. Sixou			
<b>ECTS</b> : 3	<b>CM</b> : 18h30	<b>TD</b> : 1h30	<b>TP</b> : 10h	<b>Total</b> : 30 h
<b>Nombre maximum d'étudiants</b> : 18			<b>Semestre</b> : S4 ou S6	

### Objectifs :

- Présenter, par la théorie et la pratique, les utilisations courantes à l'hôpital des techniques diagnostiques de Biologie Moléculaire, au travers de différents exemples en Biologie Clinique.
- Aborder les techniques de biologie moléculaire amenées à se développer dans les années à venir.

Cet enseignement est axé sur la diversité des thèmes choisis et leur aspect novateur. Les étudiants choisiront deux thèmes à travailler en binômes qu'ils présenteront d'une part de manière associée au cours d'un intervenant et d'autre part de manière autonome. Une visite à l'IUCT et un stage hospitalier au choix permettront un contact avec le milieu hospitalier et des échanges avec des partenaires hospitaliers privilégiés. Les intervenants sont des enseignants chercheurs et/ou hospitaliers avec une majorité de praticiens hospitaliers capables de faire partager leur pratique quotidienne. L'assiduité aux cours sera un élément essentiel pour privilégier les échanges avec tous les intervenants.

### Contenu Pédagogique :

#### A - Enseignement théorique (CM 18h30, TD1h30)

##### 1 - Bases et Concepts 4h

- Rappel sur techniques de Biologie Moléculaire utilisées pour les diagnostics (cours interactifs) B. Couderc (2h)
- Bases moléculaires des maladies héréditaires et diagnostics néonataux S. Sixou 2h

##### 2 - Applications 14h30

- Bactériologie (identification des bactéries par séquençage de l'ADN 16S) S. Chapuy-Regaud (1h30)
- Virologie (HIV) S. Chapuy-Regaud (1h30)
- Parasitologie (Toxoplasmose, Paludisme, Leishmaniose, Champignons). X. Iriart 2h
- Génétique humaine constitutionnelle
  - . Mucoviscidose E. Bieth (2h)
  - . Maladies lysosomales T. Levade (2h)
  - . Maladies à répétition de triplets (Syndrome X fragile) S. Sixou (1h30)
  - . Cancérologie (Rb, thyroïde, sein, ...) G. Favre (2h)
  - . Immunologie (typage HLA, greffes et transplantations) N. Congy (2h)

##### 3 - TD sur publications en français S. Sixou 1h30

#### B - Enseignement pratique (11 h)

- Présentation de 10 min. par des binômes d'étudiants, de thèmes proposés en début d'année en rapport avec les interventions. Les présentations (une par binôme dans l'année) se font au début ou à la fin des séances et correspondent à 4h travail personnel

- Analyse et présentation d'une publication en français par chaque binôme d'étudiants, S. Sixou 3h
- Une Partie Oncogénétique sera développée avec un présentation du service d'Oncogénétique de l'Institut Universitaire du Cancer, Oncopôle, (A. Al Saati, 1h), et un TP avec Extraction d'ADN cellulaire, et analyse du polymorphisme par PCR (S. Monferran 4h).
- Mini Stage hospitalier au choix 2h
  - Service Génétique Médicale, CHU Purpan (max . 8 étudiants) E. Bieth
  - Laboratoire de virologie, IFB Purpan (max . 8 étudiants) S. Chapuy-Regaud
  - Laboratoire d'immunologie, IFB Purpan (max . 8 étudiants) N. Congy

	<b>Enseignement théorique</b>	<b>Enseignement pratique</b>
<b>Session 1</b>	<b>100 %</b>	
	CC : oui 20% (oral)	
	CT : - épreuve écrite 1h00 (40%) - oral 15 min (40%)	
<b>Session 2</b>	<b>100 %</b>	
	CC : report si $\geq 0$ (20%)	
	CT : - épreuve écrite 1h00 (40%) - oral 15 min (40%)	

## UEdfg : APPLICATIONS DES BIOSTATISTIQUES AUX DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES

UE Applications des biostatistiques aux disciplines pharmaceutiques				
<b>Responsables :</b> Mélanie White- Koning, Sophie Séronie-Vivien	<b>Intervenants :</b> Sabine Chapuy-Regaud, Florent Puisset, Laure Rouch, Sophie Séronie-Vivien, Mélanie White-Koning			
<b>ECTS : 3</b>	<b>CM : 15h</b>	<b>TD : 15h</b>	<b>TP : 1h</b>	<b>Total : 31h</b>
<b>Nombre maximum d'étudiants : 40</b>			<b>Semestre : S4 ou S6</b>	

### Objectif :

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants de découvrir différents domaines d'application des biostatistiques dans les disciplines pharmaceutiques.

La formation abordera différentes méthodes statistiques dont la totalité de celles figurant au programme de l'internat. Outre la maîtrise de ces méthodes, cette UE vise à permettre aux étudiants de découvrir certains métiers de la pharmacie, notamment la biologie médicale, la recherche clinique, les métiers de l'industrie.

L'originalité de cet enseignement réside dans le fait que les méthodes sont introduites à partir d'exemples concrets de problèmes d'analyse statistique se posant dans les disciplines suivantes : biologie médicale, pharmacologie/pharmacocinétique, essais cliniques... L'enseignement sera le plus appliqué possible et partira de situations réelles rencontrées dans l'exercice bio-médical pour présenter les solutions d'analyse statistique permettant de répondre aux problèmes posés. L'explication des méthodes statistiques utilisées sera complétée par un enseignement pratique sur comment interpréter et présenter des résultats statistiques, ainsi qu'une critique méthodologique d'articles scientifiques publiés.

### Programme

Partie I Application des biostatistiques à la biologie médicale (12 h) (Sophie Séronie-Vivien, Mélanie White-Koning, Sabine Chapuy-Régaud)

#### Organisation d'un Laboratoire de Biologie Médicale (SSV 1h30)

##### A- Conditions d'exercice

Biologie publique - Biologie privée - Contraintes normatives et légales (locaux, personnel, matériels et réactifs) - Regroupement en plateaux techniques

##### B- Organisation du processus analytique

Description des différentes phases - Positionnement du besoin en biostatistiques

#### Validation analytique et clinique des méthodes (7h)

##### A. Procédures à suivre (SCR 1 h)

- Validation analytique (normes ISO 15189, documents COFRAC)
- Validation clinique (normes ISO 15189, documents COFRAC)
- Différences en termes de validation pour les méthodes quantitatives et qualitatives

##### B- Méthodes statistiques à mettre en œuvre (MWK 3h)

- Validation analytique : Mesure de l'incertitude de mesure (répétabilité, reproductibilité, justesse), tests paramétriques et non paramétriques de comparaison de moyenne à moyenne théorique ou de comparaison de deux moyennes (tests de Student, test de Wilcoxon, test de Mann-Whitney), test paramétrique de comparaison de deux variances (test de Fisher).  
Comparaison de méthodes (régression non-paramétrique de Passing-Bablok, Deming, graphique de Bland et Altman)

- Validation clinique des méthodes : Détermination de valeurs de référence : vérification de la forme de la distribution des données (skewness, kurtosis, tests paramétriques et non-paramétriques de normalité (Kolmogorov-Smirnov). Evaluation de la valeur diagnostique d'un test et établissement des seuils diagnostiques (sensibilité, spécificité, VPP, VPN, courbes ROC).

*C- Travaux dirigés : application grâce au logiciel R (SCR-SSV 3h)*

Validation analytique de la mesure de la charge virale VIH et de la détermination de la sérologie VIH

Validation clinique de la cystatine C urinaire pour la détection de la toxicité tubulaire rénale des anti-protéases

**Contrôle de qualité (3h30)**

*A. Définition, objectifs et organisation (SSV 1h)*

Sérums de contrôles - Notion de valeur nominale = moyenne et impossibilité de connaître la valeur exacte (contrairement aux dosages de xénobiotiques)

Validation du système analytique en début de journée - Suivi de la reproductibilité

*B. Bases statistiques (MWK 1h)*

Définition d'une valeur nominale (moyenne de 30 résultats journaliers) et d'un intervalle d'acceptabilité ( $m \pm 2SD$ )

Graphe de Levey-Jennings (= carte de contrôle)

Mesure de coefficients de variations (tronqués ou pas)

Etude de la distribution des méthodes (globale, par groupe de pairs)

Evaluation du biais (comparaison à une valeur théorique, notion de Z-score)

*C- Travaux dirigés : applications (SCR - SSV 1h30)*

Etude d'un contrôle qualité interne multiparamétrique (Procédure de début de journée ; Levey-Jennings)

Etude des résultats d'une évaluation externe de la qualité « commerciale »

Etude des résultats d'un contrôle de qualité national (sérologie virale = qualitatif ; marqueurs tumoraux = quantitatifs)

**Partie II- Application des biostatistiques à la pharmacocinétique (4 h)**

(Mélanie White-Koning (3h) - Florent Puisset (1h))

---

- Comparaison des paramètres pharmacocinétiques correspondant à différents temps et/ ou différents niveaux de doses
- Relation dose-effet
- Influence de caractéristiques démographiques, biologiques ou fonctionnelles sur la pharmacocinétique d'un médicament.

**Partie III- Application des biostatistiques aux essais cliniques et à l'épidémiologie (12 h)**

(Laure Rouch, Mélanie White-Koning)

---

*A. Introduction (1h) LR*

Comment en étant pharmacien arrive-t-on à faire de l'épidémiologie et des essais cliniques ? (formation nécessaire, contextes professionnels potentiels,...).

Quels sont les différents types d'études épidémiologiques ? (Observationnelles, descriptives, interventionnelles = essais cliniques)

*B. Epidémiologie (6 h)*

Définition et mode de calcul des indicateurs de santé et du risque LR (3 h)

Données de survie MWK (1h30)  
 Régression linéaire, régression logistique (univariée, multivariée) MWK (1h30)

*C. Essais cliniques (5h)*

Principes généraux - Critères de jugement (y compris intermédiaires) LR (1h30)  
 Différents types d'études : équivalence, supériorité, non infériorité LR (2h)  
 Calcul du nombre de sujets nécessaires LR (1h30)

**Partie IV- Initiation à l'utilisation du logiciel R (3 h) (Mélanie White-Koning)**

---

Travaux pratiques sur l'utilisation du logiciel de statistique R qui sera utilisé par les différents intervenants au cours de l'UE.

	<b>Enseignement théorique</b>	<b>Enseignement pratique</b>
<b>Session 1</b>	<b>100 %</b>	
	CC : NON	
	CT : 100%, épreuve écrite 1h00	
<b>Session 2</b>	<b>100 %</b>	
	CC : NON	
	CT : 100%, épreuve écrite de 1h00	

## UEdfg : EAU ET SANTE

MAJ Juillet 2023

### DESCRIPTION

	<b>Position dans le cursus : S4 de la DFGSP2 et S6 de la DFGSP3</b>		
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 30 h</b>	
Cours magistraux	16 h		
Travaux dirigés	0 h		
Travaux pratiques	14 h	5 séances	4 séances de 3 h 1 séance de 2h (visite site de traitement de l'eau)
Répartition pratique/théorique dans la note finale : <b>30 % pratique / 70 % théorique</b>			
Autoformation : - cours sur Moodle – Polycopié de travaux pratiques			

### ORGANISATION

#### Responsables

- Lajoie Barbora [barbora.lajoie@univ-tlse3.fr](mailto:barbora.lajoie@univ-tlse3.fr)

#### Équipe pédagogique\*

\* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

FERNANDEZ-VIDAL Anne	MCF	Toxicologie
LAJOIE Barbora	MCF	Chimie physique, chimie inorganique
LETISSE Fabien	PR	Chimie physique, chimie inorganique
PILLOUX Ludovic	MCF	Microbiologie
STIGLIANI Jean-Luc	MCF	Chimie physique, chimie inorganique
Personnel technique : AMIELET Laurent, RECOCHE Christelle, SIGNOLES Alain		

### OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement de cette UE a pour but d'apporter aux étudiants les notions initiales sur la thématique Eau-Santé. Celles-ci seront utiles au pharmacien :

- pour son rôle d'éducateur sanitaire, notamment sur l'utilisation de l'eau d'adduction, puits, sources naturelles (gestes de la vie quotidienne, voyages, pathologies, potabilisation de l'eau,...)
- pour la maîtrise des risques pour la santé publique liés à la qualité de l'eau en fonction de ses usages (consommation humaine, pharmaceutiques, médicaux...).

Cette UE a également pour l'objectif d'apporter des notions dans le domaine de l'air et des sols, vecteurs importants des pollutions, du diagnostic de la qualité et de la maîtrise des risques de dégradation des milieux aquatiques naturels par les polluants.

### PRÉREQUIS

- Acquis de PASS (notions de base)

### CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

- Avoir des notions de l'impact de certains minéraux sur la qualité physico-chimique de l'eau. Connaître des méthodes courantes d'analyse de l'eau (dureté, alcalinité de l'eau,...)
- Avoir des notions sur des procédés de traitement des eaux et les paramètres d'évaluation de la pollution chimique de l'eau.
- Avoir des notions de classification de l'eau selon les modalités de contact (eaux destinées à la

- consommation humaine, eaux et loisirs,..). Législation, contrôle sanitaire.
- Connaître les risques microbiologiques ainsi que la maîtrise des risques pour la santé publique liés à la qualité de l'eau.
- Connaître les classifications des eaux minérales naturelles, les pratiques thermales, modalités de la cure thermale.

## PROGRAMME

### Cours magistraux (16 h) :

- Cycles de l'eau dans la nature, devenir de l'eau dans les sols, flux de pollutions, risques sanitaires.
- Propriétés physico-chimiques de l'eau. Analyse des eaux : analyse physico-chimique et analyse microbiologique. Normes de qualité.
- Composition chimique des eaux : alcalins, alcalinoterreux, éléments de transition, carbonates (alcalinité / acidité), polluants (azotés, phosphorés, métaux lourds, ...)
- Micropolluants organiques, perturbateurs endocriniens (pétrochimie, produits phytosanitaires, médicaments...).
- La biologie des eaux : risques microbiologiques, virologiques, parasitologiques.
- Procédés de traitement des eaux : procédés généraux (décantation, coagulation, filtration), procédés de désinfection, procédés spécifiques : re-minéralisation, adoucissement, déminéralisation, élimination du fer et du manganèse, dessalement de l'eau de mer. Désinfection des eaux.
- Eau et santé : classification selon les modalités de contact, eaux destinées à la consommation humaine, eaux et loisirs. Législation, contrôle sanitaire.
- Eaux thermo-minérales : réglementation, caractères physico-chimiques, rôle des éléments dans l'organisme, modalités thérapeutiques.

Les TP portent sur plusieurs méthodes d'analyse de l'eau vues en cours (analyse physico-chimique et microbiologique) et des exercices d'application. Une visite des installations techniques sur un site de traitement de l'eau illustrera leur mise en pratique.

### Travaux pratiques (4 x 3 h)

- Séance 1 (3 h) :  
Paramètres physico-chimiques naturels : équilibre calco-carbonique d'une eau de consommation.
- Séances 2 et 3 (2 x 3 h)  
Paramètres chimiques de pollution : polluants organiques biodégradables, polluants dérivés d'azote et de phosphore.
- Séance 4 (3 h) :  
Paramètres microbiologiques
- Séance 5 (2 h) : visite des installations techniques sur un site de traitement de l'eau.

## MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>	70 %	30 %
	CC : non	CC : 100 % (comptes rendus de TP)
	CT : 100 % : épreuve de 1 heure	CT : non
<b>Session 2</b>	70 %	30 %
	Report du CC : non	Report du CC : oui
	CT : 100 % : épreuve de 1 heure	CT : non



## UEdfg3 : INITIATION A LA VACCINOLOGIE

<b>UE INITIATION A LA VACCINOLOGIE</b>				
<b>Responsables :</b> Céline Colacios Sabine Chapuy-Regaud	<b>Intervenants :</b> C Colacios, M Ayyoub, S Chapuy-Regaud, H Authier, C Pasquier			
<b>ECTS : 3</b>	CM : 12h	TD : 10h	TP : 8h	Total : 30h
<b>Nombre maximum d'étudiants : NL</b>			<b>Semestre : S6</b>	

### Objectifs :

Initiation à la vaccinologie anti-infectieuse et anticancéreuse :

- 1) faire découvrir les mécanismes moléculaires de la virulence des microorganismes et des interactions agents infectieux-hôtes (réponses immunes),
- 2) sensibiliser aux techniques d'analyse de la réponse vaccinale,.
- 3) Lutter contre les idées reçues.

### Contenu pédagogique

#### - ENSEIGNEMENT THEORIQUE (12 h)

- 1) Introduction, Historique et Classification des vaccins
- 2) Rappel Immunologie et Réponses immunitaires aux vaccins
- 3) Stratégies vaccinales
- 4) Vaccination thérapeutiques dans le cancer
- 5) Les vaccins pour les infections bactériennes
- 6) Les vaccins pour les infections virales
- 7) Virus et vaccins: Actualités
- 8) Biotechnologie et vaccins
- 9) Immunité anti-parasitaire et vaccinologie

#### - ENSEIGNEMENT DIRIGE (10h)

- Méthodes expérimentales d'analyse de la réponse vaccinale et présentations de mini projet par les étudiants.

#### - ENSEIGNEMENT PRATIQUE (8h)

- Réalisation d'une animation pour lutter contre les idées reçues et les anti-vax

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>	<b>90 %</b>	<b>10%</b>
	CC : 20% oral	CC 10% oral
	CT : 70% épreuve écrite 1h00	
<b>Session 2</b>	<b>90 %</b>	<b>10%</b>
	CC report si $\geq 0$	CC (10%) report si $\geq 0$
	CT : 70% épreuve écrite 1h00	

## UE annuelles

### UEdfg2 : INVESTISSEMENT TUTORAT (TAT)

#### 1. DESCRIPTION

	<b>Position dans le cursus : S3 et S4 de DFGSP2</b>		
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 30 h</b>	
Cours magistraux	/		
Travaux dirigés	/		
Travaux pratiques	Investissement tutorat		
Répartition pratique/théorique dans la note finale : /			
Autoformation : Formations dispensées par le Bureau de l'association			

#### 2. ORGANISATION

##### Responsables

Tutorat associatif Toulousain (TAT), responsable de site

Secrétariat : secretariat@tutoweb.org

##### ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Bureau Restreint	Etudiants	Notent les membres du Bureau
Bureau - Responsables de Pôles	Etudiants	Notent, le cas échéant, les référents de leur pôle
Référents	Etudiants	Notent les tuteurs de leur équipe
Personnel technique : -		

#### 3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'investissement des étudiants de deuxième année des études de pharmacie dans la réalisation du tutorat pour les étudiants de la PASS permet de valider cette UE optionnelle de 30 h (3 ECTS) intitulée « Investissement tutorat ».

Cette UE peut être suivie en parallèle d'autres UE optionnelles dispensées au semestre.

#### 4. PRÉREQUIS

De la motivation !

#### 5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

- Savoir travailler en équipe et se tenir à un planning de travail.
- Savoir prendre des responsabilités et faire preuve d'autonomie.

- Savoir accompagner des étudiants avec empathie et bienveillance, et proposer un soutien émotionnel adapté à ses interlocuteurs.
- Être capable de réaliser des supports pédagogiques représentatifs.
- Pouvoir tirer profit de son expérience et de son investissement dans la vie d'une association et de la tenue de ses instances administratives.

## 6. PROGRAMME

/

## 7. MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

La notice explicative détaillée de l'UE TAT est disponible sur le forum public du Tutorat, à l'adresse suivante : <https://forum.tutoweb.org>

Cette validation est soumise au strict respect de la charte de validation de l'UE du Tutorat Associatif Toulousain (TAT) qui détaille et quantifie les différentes tâches devant être réalisées (surveillance de colles, rédaction de QCM, permanences au salon INFOSUP, information aux lycéens, ...)

Annuellement, les responsables du TAT transmettent, pour chaque étudiant, à l'administration du département, un rapport d'activité et un avis sur le respect de la charte sous forme de points.

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>		100 %
		CC : 100 % ( via grilles de notation du TAT)
		CT :non
<b>Session 2</b>		100 %
		CC : 100 % (selon les modalités définies par le Conseil Pédagogique du TAT)
		CT : non

## UEdfg3 : TUTORAT TOULOUSAIN DES ETUDIANTS EN PHARMACIE (TTEP)

L'UE TTEP n'inclut pas la branche Ronéo (Chargé de mission Ronéo, Équipe de Relecteurs, Preneurs de notes).

### 1. DESCRIPTION

Position dans le cursus : S5 et S6 de laDFG3		
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 30 h</b>
Réalisation de supports et/ou projets au sein du tutorat	22 h	
Animation de séancelsors de la pré-rentree	6 h	
Animation de séancede tutorat (soutien) vis à vis des étudiant.e.s de deuxième année	2 h	

### 2. ORGANISATION

Site internet : [www.tutorat-ttep.org](http://www.tutorat-ttep.org)

#### Responsables

- Présidente du TTEP : Cécile Riandet ([presidence@tutorat-ttep.org](mailto:presidence@tutorat-ttep.org))
- Secrétaire du TTEP : Alexandre Tracas ([secretariat@tutorat-ttep.org](mailto:secretariat@tutorat-ttep.org))
- Enseignant responsable: Sophie Séronie-Vivien ([sophie.seronie-vivien@univ-tlse3.fr](mailto:sophie.seronie-vivien@univ-tlse3.fr))

#### Équipe pédagogique

Responsable.s OPEP	Membre du bureau	Orientation et Promotion des Études Pharmaceutiques
Responsable.s Pédagogie	Membre du bureau	Création de projets pédagogiques
Responsable Annales	Membre du bureau	Correction et compilation des annales
Membres évaluateurs	Ancien membres du bureau	Evaluation des membres du bureau

### 3. OBJECTIFS GLOBAUX :

Les objectifs de cette UE et plus globalement du tutorat sont les suivants :

- Aider les étudiants dans leur **formation** et l'**accomplissement de leurs études**, dès la deuxième année de du Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques et jusqu'à l'obtention de leur Diplôme
- Participer à l'**orientation** des étudiants au sein des études pharmaceutiques, ainsi qu'à la **promotion** de ces études.
- Favoriser le **soutien** et la **solidarité** en pairs.
- Aider les étudiants à être **acteurs de leur formation**.

Ainsi, l'objectif de cette UE est de proposer un soutien et une aide en collaboration avec le corps enseignant, aux étudiants de pharmacie se trouvant dans la promotion DFG2 à travers le rôle de tuteur, chargés de mission ou membres du bureau. Les supports et les projets seront au préalable soumis à la validation des enseignants concernés.

#### 4. CONDITIONS D'ACCÈS ET RESTRICTIONS

L'UE est restreinte à 25 tuteurs étudiants en DFGSP3 et/ou DFGSP3 doublants.

Il n'y a pas de quota pour les étudiants de DFGSP3 souhaitant être membres de bureau ou chargés de mission au sein du Tutorat Toulousain des Etudiant.e.s en Pharmacie.

L'étudiant devra au préalable envoyer une lettre de motivation à l'adresse mail suivante : [secretariat@tutorat-ttep.org](mailto:secretariat@tutorat-ttep.org)

L'étudiant devra être impérativement présent aux séances de formation!

L'étudiant participant à cette UE ne pourra pas présenter son travail fourni au TTEP dans le cadre de l'UE engagement associatif. On ne peut présenter l'UE qu'une seule fois dans son parcours universitaire.

#### 5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

Si l'étudiant est un tuteur ou un chargé de mission :

- Etre capable de réaliser une séance de soutien avec un contenu pertinent et de qualité en binôme sur une matière de DFG2 pour les étudiant.e.s de DFG2.
- Etre capable d'animer une séance de cours en pré-rentrée à visée des étudiant.e.s de DFG2.
- Transmettre et synthétiser ses connaissances acquises pour proposer un contenu pertinent et de qualité.
- Acquérir une capacité de communication et de coopération entre étudiants mais également avec les professeurs.
- Acquérir une méthode d'organisation
- Etre présent aux événements du tutorat
- Etre ponctuel

Si l'étudiant est membre du bureau :

- Etre capable d'assurer les missions de poste pour lequel il a été élu
- Capacité d'encadrement d'évènements
- Capacité d'encadrement de tuteurs, chargé de missions ou de d'autres membres du bureau
- Acquérir une capacité de communication et de coopération entre étudiants mais également avec les professeurs
- Acquérir une méthode d'organisation
- Etre présent aux événements du tutorat
- Etre ponctuel

6. **PROGRAMME** \* le programme est susceptible d'être modifié selon l'évolution des actions de l'association (liste non exhaustive)

En tant que tuteur.trice ou chargé.e de mission  participation (si tuteurs) aux évènements suivants :

- Pré-rentree\*
- Séance de tutorat (séance de soutien)\*
- Présence aux assemblées générales du TTEP

\* La présence des chargés de mission à ces évènements n'est pas incluse dans la grille de notation.

Tuteur Annales	Tuteur Pédagogie	Tuteur Orientation et Promotion des Études Pharmaceutiques
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Réaliser les corrections détaillées des annales manquantes</li> <li><input type="checkbox"/> Contrôle et mise à jour des erratas</li> <li><input type="checkbox"/> Récupération de Sujet (Master/UEO)</li> <li><input type="checkbox"/> Correction optionnelle des sujets UEO/Master</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Réalisation de supports pédagogiques. Ex :               <ul style="list-style-type: none"> <li>● Flashcards</li> <li>● Fiches de révisions</li> <li>● Vidéos</li> <li>● Publications et story instagram</li> <li>● Carte mentale (mindmap)</li> <li>● Etc.</li> </ul> </li> <li><input type="checkbox"/> Implication dans des projets pédagogiques. Ex :               <ul style="list-style-type: none"> <li>● Escape Game</li> <li>● Jeu de société</li> <li>● Etc.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Participation à la mise en place du Speed Dating de l'orientation (Intervenant / Présentation du Coursus)</li> <li><input type="checkbox"/> Participation aux salons de l'orientation (Studyrama, Infosup)</li> <li><input type="checkbox"/> Participation aux visites de lycée</li> <li><input type="checkbox"/> Réalisation de support sur l'orientation et la promotion des études en pharmacie (hebdomadaire, publications instagram etc.)</li> <li><input type="checkbox"/> Aide à la réalisation du Référentiel OPEP</li> </ul>

En tant que membre du bureau :

- encadrement des évènements suivants (liste non exhaustive) :
  - Formations des tuteurs
  - Pré-rentree
  - Speed-dating de l'Orientation
  - Foires aux livres
  - Tournois de CSP
  - Oraux Blancs de Commentaire d'Ordonnance
- Présence :
  - En assemblée générale
  - En conseil pédagogique (de l'UE)
  - En conseil d'administration
  - Lors des évènements internes du bureau
- Assurer les missions propres à son poste

## 7. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
Session 1		<p><b>CC : 100%</b></p> <p><b>Evaluation continue selon la grille de notation. Cette évaluation prend également en compte le retour des étudiant.e.s et des enseignants.</b></p>
Session 2		<p><u>Pédagogie :</u></p> <p>Réalisation de 10 story + 10 publications sur la plateforme Instagram (@tutorat_ttep) à but pédagogique pour les étudiants de DFGSP2 (selon des thèmes imposés dans le respect de la charte graphique)</p>
		<p><u>Annales :</u></p> <p>Correction de 2 sujets d'examen entier (relecture, vérification errata si correction préexistante, mise en page, correction)</p>
		<p><u>OPEP :</u></p> <p>Réalisation de 10 story + 10 publications sur la plateforme Instagram (@tutorat_ttep) à but informative à propos des études de pharmacie (débouché compris) pour les étudiants de DFGSP2 (selon des thèmes imposés dans le respect de la charte graphique)</p>
		<p><u>Membre du bureau (DFGSP3) :</u></p> <p>Réalisation de 5 nouveaux sujets de commentaires d'ordonnance (correction comprise).</p>

## DFASP : LISTE DES UE OPTIONNELLES PROPOSEES AU 2<sup>ème</sup> CYCLE

Dans le cadre de la validation du 2<sup>ème</sup> cycle, les étudiants doivent obtenir 12 ECTS d'UE optionnelles en libre choix durant leur DFA.

Pour le parcours internat, l'UE optionnelle dispensée au S8 et au S9 est intégrée au parcours et n'est pas accessible aux étudiants des autres parcours.

Unité d'Enseignement	Nombre maximal d'inscrits	Dispensé au Semestre :	Volumes horaires			
			CM	TD	TP	Total
<b>Parcours internat</b>						
Préparation à l'internat 1	-	S7	21	9	0	30
Préparation à l'internat 2 (intégrée aux enseignements du parcours internat)	-	S8				
Préparation à l'internat 3 (intégrée aux enseignements du parcours internat)	-	S9				
<b>Parcours officine</b>						
Prise en charge de l'allergie	50	S7	15	6	9	30
Mycologie	12	S7	0	0	30	30
Conseil en cosmétologie en officine	24	S8	18	0	12	30
Conseils et prise en charge du sportif à l'officine	60	S9	20	10	0	30
Matériel médical à l'officine et conseils associés	24	S10	14	0	15	29
<b>Parcours industrie - recherche</b>						
Recherche de principes actifs et métabolites en milieux complexes	16	S7	6	4	20	30
Expertise et validation des formes pharmaceutiques	14	S7	9	0	21	30
Contrôle d'une forme pharmaceutique	16	S8	2	6	22	30
Evaluation Médico-Economique Appliquées aux médicaments & dispositifs médicaux	30	S9	30	0	0	30
Base de l'assurance qualité	20	S9	4	20	0	24



<b>UE communes à différents parcours</b>						
Initiation à la médecine sexuelle	-	S8-S10 distanciel	Distanciel			
Approfondissement en infectiologie	40	S8	30	0	0	30
Biologie et thérapeutique des cancers (BTC)	40	S8- S10	30	0	0	30
Formation socle Interprofessionnelle de Numérique en Santé (FINS opt)	-	Annuel S7-S8 ou S9-S10	1h présentiel puis 27h distanciels		0	28
Tutorat Toulousain des étudiant.e.s en Pharmacie (TTEP)	-	Annuel S7-S8 ou S9-S10	30	0	0	30
Engagement étudiants	12	S8	-	-	-	-
<b>UE de réorientation (cf syllabus de DFA2)</b>						
UE de réorientation vers Officine						
UE de réorientation vers Industrie						

## PARCOURS INTERNAT

### UEdfainter : PREPARATION À L'INTERNAT 1 (S7)

#### 1. DESCRIPTION

	<b>Position dans le cursus : S7</b>	
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 30 h</b>
Cours magistraux	0h	
Travaux dirigés	18 h + 7 h Moodle + 6h séances de CC	
Travaux pratiques	0 h	
Répartition pratique/théorique dans la note finale : <b>100 % théorique</b>		
Autoformation :		

#### 2. ORGANISATION

##### Responsables

- Sophie Séronie-Vivien : [sophie.seronie-vivien@univ-tlse3.fr](mailto:sophie.seronie-vivien@univ-tlse3.fr)
- Fabienne Thomas : [fabienne.thomas@univ-tlse3.fr](mailto:fabienne.thomas@univ-tlse3.fr)

##### ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Sophie SÉRONIE-VIVIEN	MCU-PH	Biochimie
Fabienne THOMAS	MCU-PH	Pharmacologie
Émilie JOUANJUS	MCU-PH	Pharmacologie
Florent PUISSET	PU-PH	Pharmacie Clinique
Anthony LEMARIÉ	MCU	Biochimie
Victorine DOUIN	PU	Physiologie
Mathilde STRUMIA	AHU	Pharmacie clinique

#### 3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

- Assurer la préparation en vue du Concours d'Internat sur des thématiques étudiées en DFG2 et dans DFG3 : endocrinologie, métabolisme et nutrition, néphrologie et homéostasie du milieu intérieur.
- Assurer un accompagnement méthodologique des étudiants

Cet UE est le premier d'une série de trois couvrant la totalité du programme du concours d'Internat en Pharmacie. Le deuxième a lieu au second semestre de DFA1 (UE obligatoire du parcours Internat), le troisième au début de la DFA2.

**Ainsi, bien qu'il s'agisse d'une UE optionnelle, il est fortement recommandé aux étudiants désirant suivre la filière Internat et préparer le concours.**

Les enseignements reprennent et/ou complètent des notions qui doivent être déjà acquises. Il ne s'agit pas de cours magistraux mais de travaux dirigés qui prennent essentiellement la forme de QCM et/ou de dossiers cliniques pluridisciplinaires (en présentiel), dont la forme se rapproche de ceux apparaissant dans les sujets du concours d'Internat.

Ces enseignements sont pluridisciplinaires et abordent chaque thématique de la physiologie à la thérapeutique, en passant par la physiopathologie, la sémiologie et l'exploration biologique.

De nombreuses ressources pédagogiques sont mises à la disposition des étudiants sur Moodle en amont des séances présentielles afin qu'ils puissent vérifier leurs connaissances, se préparer aux TD présentiels et s'entraîner au concours de l'internat de façon autonome.

#### 4. PRÉREQUIS

- Enseignements théoriques de DFG2 :
  - Biochimie métabolique
  - Physiologie du rein
  - Régulation de la glycémie
- Enseignements théoriques des ECI de DFG3 suivants :
  - Pathologie métaboliques et nutriments : diabète, hyperlipoprotéïnémies, pathologies du métabolisme de l'acide urique
  - 6.2 Endocrinologie : pathologies thyroïdiennes et cortico-surréaliennes
  - 6.7 Néphrologie - Pneumologie : insuffisances rénales et troubles hydro-électrolytiques/acido-basiques

#### 5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

- Savoir rapidement mobiliser ses connaissances afin de répondre à des QCM en temps limité
- Maîtriser la méthodologie d'analyse d'un dossier clinico-biologique et de rédaction aux réponses posées.
- Savoir interpréter un bilan biologique dans un contexte clinique et paraclinique
- Pouvoir proposer un schéma thérapeutique adapté à la situation présentée dans un dossier clinico-biologique

#### 6. PROGRAMME

- **Module méthodologie : 3h de TD**

S. Séronie-Vivien 3h présentiel

- **Module endocrinologie : 6,5 TD présentiel + 1 h TD Moodle**

- Thyroïde Anthony Lemarié, Fabienne Thomas : 1h30 présentiel + 0h30 TD Moodle
  - ✓ II, 20 : Physiologie de la thyroïde
  - ✓ IV, 50 : Désordres thyroïdiens
  - ✓ V, 40 : Médicaments des dysfonctionnements thyroïdiens
- Cortico-surrénales Sophie Séronie-Vivien : 2h présentiel + 0h30 TD Moodle
  - ✓ II, 19 : Physiologie de la cortico-surrénale
  - ✓ IV, 50 : Désordres cortico-surréaliens
- Gynécologie Victorine Douin : 1h présentiel
  - ✓ II, 21 : physiologie du cycle menstruel et de la grossesse.
- Synthèse : 2h TD présentiel
  - **Module métabolisme et nutrition : 8,5 TD présentiel + 5,5 h TD Moodle**
- Métabolisme normal des biomolécules S. Séronie-Vivien : 2h présentiel + 1h TD Moodle
  - ✓ II, 10 : Structure et propriétés des acides nucléiques et des lipoprotéines
  - ✓ II, 11 : Régulation de la glycémie
  - ✓ II, 12 : Métabolisme des acides gras, des triglycérides, du cholestérol, des lipoprotéines
  - ✓ II, 13 : Cétogenèse
  - ✓ II, 8 Ammoniogenèse et uréogenèse
- Hyperlipoprotéïnémies A. Lemarié + Emilie Jouanjus : 1h30 présentiel + 1h TD Moodle
  - ✓ IV, 40 : Hyperlipoprotéïnémies
  - ✓ V, 41 : Normolipémiants

- Diabètes S. Séronie-Vivien + F. Thomas + M. Strumia : 2h présentiel + 1h30 TD Moodle
  - ✓ IV, 39 : Diabètes de type 1 et de type 2
  - ✓ IV, 22 : Antidiabétiques : antidiabétiques oraux et insulines
- Hyperuricémies A. Lemarié + Emilie Jouanjus 1h TD Moodle
  - ✓ IV, 48 : Hyperuricémies
  - ✓ V, 21 : Médicaments de la goutte
- Nutrition S. Séronie-Vivien + Florent Puisset : 1h présentiel + 1h TD Moodle
  - ✓ IV, 52 : Dénutrition protéino-énergétique
  - ✓ V, 53 : Préparation de nutrition parentérale
- Synthèse : 2h TD présentiel
  - **Module néphrologie et homéostasie : 6 h TD présentiel + 1h TD Moodle**
- S. Séronie-Vivien, V. Douin : 4h présentiel + 1h TD Moodle
  - ✓ II, 18 : Physiologie rénale.
  - ✓ IV, 46 : Insuffisances rénales, syndrome néphrotique
  - ✓ IV, 41 : Troubles de l'équilibre hydro-électrolytique
  - ✓ IV, 42 : Troubles de l'équilibre acido-basique
- Synthèse : 2h TD présentiel

## 7. MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Trois séances de synthèse en conditions « concours » sont organisées : 1 h d'interrogation écrite (QCM + 1 dossier biologique et thérapeutique) suivie d'une heure de restitution en présentiel par deux des enseignants ayant préparé le sujet. Ces séances, notées, assurent la validation de l'UE en contrôle continu, tout en préparant les étudiants aux conditions du concours.

Les QCM sont corrigés selon les modalités de l'Internat :

- Avec patron de réponse (ne répondre qu'à la ligne supérieure)
- 1 point si 5 items justes ; 0,5 point si 4 items justes ; 0,2 point si 3 items juste.
- Pas de point si <3 items justes.
- Pas de points négatifs.

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>	100 %	
	CC : oui	
	CT : non	
<b>Session 2</b>	100 %	
	Report du CC : non	
	CT : 100 % : épreuve de 1 h30	

## **UEdfainter : UE INTERNAT 2 (S8) et UE Internat 3 (S9)**

Les UE optionnelles pour le parcours internat sont intégrées aux enseignements obligatoires du parcours internat. Pour connaître le contenu de ces UE consulter les syllabus de DFA1 et DFA2 du parcours internat (UE Internat 2 au S8 et UE Internat 3 au S9). Ces UE sont proposées uniquement aux étudiants du parcours internat.

## PARCOURS OFFICINE

S7

### UEdfaoff : PRISE EN CHARGE DE L'ALLERGIE

#### 1. DESCRIPTION

	<b>Position dans le cursus : S7</b>		
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 30 h</b>	
Cours magistraux	15h		
Travaux dirigés	6h		
Travaux pratiques	9h	3 séances	3 séances de 3 h
Répartition pratique/théorique dans la note finale : <b>30 % pratique / 70 % théorique</b>			
Autoformation : Cours sur Moodle – Polycopié de travaux pratiques			

#### 2. ORGANISATION

##### RESPONSABLES

- Colacios Céline [celine.colacios@inserm.fr](mailto:celine.colacios@inserm.fr)
- Mailhol Claire [claire.mailhol@gmail.com](mailto:claire.mailhol@gmail.com)

##### ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

COLACIOS Céline	PU	Immunologie
MAILHOL Claire	MCF	Allergologie
DIDIER Alain	PU-PH	Allergologie (service de Pneumologie et Allergologie, Hôpital Larrey)
APOIL Pol André	MCU-PH	Immunologie (Laboratoire d'Immuno. CHU Purpan)
Personnel technique : SALVIONI Anna...		

#### 3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement de cette UE a pour but de faire le point sur l'allergie, au plan sociétal, clinique, diagnostique, thérapeutique et fondamental. Aider le Pharmacien dans sa prise en charge du patient à l'officine.

#### 4. PRÉREQUIS

- Acquis de DFG3

## 5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

- Connaître les différents allergènes
- Comprendre les mécanismes immunologiques
- Connaître les méthodes de diagnostics (exploration en Biologie clinique)
- Appréhender la prise en charge à l'Hôpital et en ambulatoire (allergies respiratoires, cutanées, alimentaires)
- Explorer les nouvelles approches thérapeutiques
- Savoir choisir les bons produits à proposer aux patients allergiques et participer à la prévention des allergies.

## 6. PROGRAMME

### Cours magistraux (15 h) :

- Introduction sur l'allergie (problème de santé publique, réseau d'allergovigilance, calendrier pollinique) 1h 30
- Rappels des mécanismes immunologiques des allergies, et de la tolérance - 1h 30
- Exploration de l'allergie en biologie clinique -1h 30
- Prise en charge des allergies ORL et respiratoires (sinusites, rhinite, asthme, Alvéolites Allergiques Extrinsèques) -3h
- Prise en charge des allergies cutanées : eczéma atopique, de contact, urticaires - 1h30
- La mastocytose - 1h
- Prise en charge des allergies alimentaires - 1h30
- Prise en charge des manifestations anaphylactiques - 1h30
- Exploration des allergies médicamenteuses - 1h
- Nouvelles approches thérapeutiques - 1h

### Travaux Dirigés (12 h) :

- Construction d'outils d'information grand-public sur les allergies
- Nouvelles approches thérapeutiques
- Discussions autour de dossiers patients allergiques

### Travaux pratiques (6 x 3 h)

- Tests diagnostiques
- Education thérapeutique
- Stylos Adrénaline
- Prick Test

## 7. MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>	70 %	30 %
	CC : non	CC : 100 % (TP oral et écrit)
	CT : 100 % : épreuve de 1 heure	CT : non
<b>Session 2</b>	70 %	30 %
	Report du CC : non	Report du CC : oui
	CT : 100 % : épreuve de 1 heure	CT : non

# UEdfaoff : MYCOLOGIE

## 1. DESCRIPTION

	<b>Position dans le cursus : S7</b>		
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 30 h</b>	
Cours magistraux	0 h		
Travaux dirigés	0 h		
Travaux pratiques	30 h		4 jours
Répartition pratique/théorique dans la note finale : 100 % pratique			
Autoformation :			

## 2. ORGANISATION

### RESPONSABLES

- Alice Gadea : [alice.gadea@univ-tlse3.fr](mailto:alice.gadea@univ-tlse3.fr)
- Marieke Vansteelandt : [marieke.vansteelandt@univ-tlse3.fr](mailto:marieke.vansteelandt@univ-tlse3.fr)

### ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

GADEA Alice	MCF	Mycologie
VANSTEEELANDT	MCF	Mycologie
Personnel technique : CRISTOFOLI Valérie		

## 3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement de cette UE a pour but de renforcer les connaissances des étudiants en mycologie quant à l'identification des macromycètes et de leur apporter une expérience sur le terrain.

## 4. PRÉREQUIS

- UE Biodiversité 1 Mycologie

## 5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

- Savoir identifier les espèces de macromycètes les plus communes rencontrées dans la région
- Savoir utiliser les clés d'identification des macromycètes
- Savoir ré-utiliser et vulgariser les connaissances acquises à destination du grand public et des étudiants de DFG2



## 6. PROGRAMME

### Travaux pratiques (4 jours = 30h)

- 2 jours de récoltes sur le terrain (jeudi et vendredi)
- ½ journée d'identifications des spécimens récoltés (samedi matin)
- 1 jour ½ de organisation/participation à l'exposition de mycologie de l'Association Mycologique de Toulouse à la faculté (samedi après-midi et dimanche toute la journée)

En amont des 4 jours, un travail personnel de remise à niveau est obligatoire. De plus, la création (en amont de l'exposition) et l'organisation (lors de l'exposition) d'ateliers thématiques sont attendues.

## 7. MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>		100 %
		CC : 50 % (implication au cours de l'UE)
		CT : 50 % (reconnaissance de panier de champignons)
<b>Session 2</b>		100%
		CT : Travail personnel, défini par les responsables

ATTENTION : La présence est obligatoire durant les 4 jours, les étudiants devront s'y engager avant le début de l'UE et l'UE ne sera validée que si l'engagement est respecté. Aucune dérogation ne sera accordée. Les dates précises de l'UE seront précisées à la rentrée.

## UEdfaoff : CONSEIL EN COSMETOLOGIE EN OFFICINE

### 1. DESCRIPTION

	<b>Position dans le cursus : S8</b>		
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 30 h</b>	
Cours magistraux	18 h		
Travaux dirigés	0 h		
Travaux pratiques	12 h	4 séances	4 séances de 3 h
Répartition pratique/théorique dans la note finale : <b>50 % pratique / 50 % théorique</b>			
Autoformation : Cours sur Moodle – Polycopié de travaux pratiques			

### 2. ORGANISATION

#### RESPONSABLES

- Brouillet Fabien : [fabien.brouillet@univ-tlse3.fr](mailto:fabien.brouillet@univ-tlse3.fr)
- Girod-Fullana : [sophie.fullana-girod@univ-tlse3.fr](mailto:sophie.fullana-girod@univ-tlse3.fr)

#### ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

BROUILLET Fabien	MCF	Galénique
GIROD FULLANA Sophie	PR	Galénique
VANSTEELANDT Marieke	MCF	Pharmacognosie
FABRE Nicolas	PR	Pharmacognosie
GADEA Alice	MCF	Pharmacognosie
CABOU Cendrine	MCF	Physiologie
COURTOT Thierry	Pharmacien	Officine / Conseil dermatologie
EXTERIEURS		Intervenants industrie cosmétique R&D phytofilière et marketing-commercial-vente
Personnel technique : CRISTOFOLI Valérie		

### 3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement de cette UE a pour but d'apporter aux étudiants les notions initiales pour la compréhension de la formulation et de l'activité des principaux produits d'hygiène et de soins dermo-cosmétiques dont les phyto-cosmétiques pouvant être conseillés à l'officine.

Les enseignements de l'UE ont aussi pour but d'initier aux protocoles d'hygiène et de soins qui sont nécessaires à l'activité conseil au comptoir. Grâce à cette connaissance, et à la connaissance des formulations ou ingrédients rentrant dans la composition des produits, les étudiants seront par la suite capables de développer des capacités en conseil cosmétique au comptoir selon les types de peau et leurs besoins.

### 4. PRÉREQUIS

- Acquis de DFG2-DFG3 (notions de base UE 4.6 Formulation et Fabrication des médicaments, UE 5.2 VASAM 2, UE 4.3 Biodiversité 2-Botanique)

- Connaissances en dermatologie et dermatotoxicité : DFA1 (S7), UE 7.2, ECI Dermatologie, rhumatologie, ophtalmologie (physiologie, physiopathologie, sémiologie, biologie clinique, médicaments et stratégies thérapeutiques).

## 5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

- Savoir expliciter la liste des ingrédients cosmétiques dans une formulation
- Savoir reconnaître les matières premières à base de plantes dans une formulation cosmétique
- Savoir identifier la place d'une formulation cosmétique dans la routine de soin
- Savoir conseiller une routine de soins au comptoir grâce à la connaissance des types de peau, de leurs besoins et des produits (ou de leur formulation)
- Savoir conseiller les produits cosmétiques selon les types de peau et la formulation cosmétique des produits

## 6. PROGRAMME

### Cours magistraux (18 h) :

- Hygiène et Soins de la peau (6h) : les étapes de l'hygiène et du soin de la peau, la place des produits/formulations dans la l'hygiène et la routine du soin en fonction des types de peau et des besoins, la découverte des protocoles de soins autour de ces produits/formulations, exercices cas conseils au comptoir
- Formulation Cosmétique et Dermo-pharmaceutique
  - A -Phyto-cosmétologie : les matières premières à base de plantes (6h)
    - Huiles grasses végétales et cosmétiques
    - Huiles essentielles en cosmétologie
    - Groupes chimiques naturels et cosmétiques
    - Principales plantes utilisées en cosmétique
  - B -Conseil en cosmétologie à l'officine (6h)
    - Caractéristiques des formulations adaptées aux différents types de peaux
    - Formulation des principaux produits d'hygiène (corps, cheveux, bouche,...)
    - Sécurité des additifs (conservateurs et autres additifs d'actualités),
    - Les labels qualité en cosmétique : bio, écocert...
    - Conseil adapté au comptoir

### Travaux pratiques (4 x 3 h)

- TP Matières premières végétales (2\*3h)  
Observation au microscope des structures productrices d'actifs végétaux, comparaison de profils chimiques d'huiles essentielles par CCM, caractères organoleptiques d'huiles végétales, formulation simple de préparations phytocosmétiques.
- TP Formulation cosmétique (2\*3h)

## 7. MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>	50 %	50 %
	CC : non	CC : 100 % (comptes rendus de TP)
	CT : 100 % : Oral 15 min	CT : non
<b>Session 2</b>	50 %	50 %
	Report du CC : non	Report du CC : oui
	CT : 100 % : Oral 15 min	CT : non

**UEdfaoff : CONSEILS ET PRISE EN CHARGE DU SPORTIF A L'OFFICINE**

UE conseils et prise en charge du sportif a l'officine				
Responsable : N Delcourt	Intervenants : M. Vansteelandt, E. Jouanjus, G. Marti, F. Pillard, A. Yroni, N. Delcourt, F. Chadiès, D. Ghedin, A. Senard.			
	CM : 26 h	TD :	TP : 3.5h	Total : 29.5 h

**Objectifs pédagogiques :**

Aborder les notions nécessaires à la prise en charge des patients sportifs à l'officine, tant du point de vue de la prise en charge des pathologies spécifiques (traumatologie, infections, déshydratation...), que de l'activité de conseils (nutrition, phytothérapies, dopage...). L'enseignement abordera également les nouvelles pratiques de prescription d'activités physiques, ainsi que l'intérêt de la pratique sportive pour les patients atteints de pathologies chroniques (maladies métaboliques, psychiatriques, inflammatoires, cardiovasculaires et respiratoires).

**COURS MAGISTRAUX (26h) :**

- 1) Conseil officinal, pathologies du sportif (18h)
  - Métabolisme et nutrition
  - Phytothérapie
  - Déshydratation – déséquilibres hydro-électrolytiques
  - Dopage
  - Pathologies du sportif : Rôle du médecin généraliste et du pharmacien d'officine
  
- 2) Pratique sportive et pathologies chroniques (8h)
  - Prescription
  - Pathologies métaboliques, cardiovasculaires, respiratoires, inflammatoires
  - Pathologies psychiatriques

**TRAVAUX PRATIQUES (3,5h) :**

- Cas de comptoirs et mise en situation
- Tests physiques (Clinique Universitaire du Sport – CHU Purpan)

**UEdfaoff : MATERIEL MEDICAL A L'OFFICINE ET CONSEILS ASSOCIES**

**1. DESCRIPTION**

	<b>Position dans le cursus : S10</b>		
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 29 h</b>	
Cours magistraux	14 h		
Travaux dirigés	0 h		
Travaux pratiques	15 h	5 séances	5 séances de 3 h
Répartition pratique/théorique dans la note finale : <b>100 % théorique</b>			
Autoformation : Cours sur Moodle – Polycopié de travaux pratiques			

**• ORGANISATION**

**RESPONSABLE**

- Audrey Tourrette Diallo : [audrey.tourrette@univ-tlse3.fr](mailto:audrey.tourrette@univ-tlse3.fr)

**ÉQUIPE PEDAGOGIQUE**

Audrey Tourrette Diallo	Pr	Galénique
Sophie Cazalbou	MCF	Galénique
Daniel Cussac	Pr	Physiologie
Guilhem Boyer	EXT	Capitol Pharma
Sandra Terrasse	EXT	Orkyn
Laura Duciel	EXT	Laboratoires Brothier
Caroline Darde	EXT	URGO
Stéphanie Lis	EXT	Formatrice et consultante chez TO-DO LIS
Personnel technique : Sandrine Cavalie		

**3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT**

Cette UE concerne la présentation du matériel médical pouvant être délivré par les Pharmaciens. Chaque séance de TP est conçue comme une séance de démonstration et d'étude du matériel médical avec des conseils sur les précautions d'emploi, sur les règles de bon usage et d'hygiène, sur les règles de délivrance (location/vente) et sur la prise en charge. Seront également traités d'autres dispositifs médicaux comme ceux dédiés à la prise en charge des plaies ou l'auto surveillance des paramètres respiratoires et cardio-vasculaires.

**4. PRÉREQUIS**

- Acquis de DFA1 (notions de base sur les dispositifs médicaux)

## 5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

- Savoir délivrance (location/vente, règles de prise en charge) le matériel médical
- Savoir conseiller sur les précautions d'emploi,
- Savoir conseiller sur les règles de bon usage et d'hygiène

## 6. PROGRAMME

### Cours magistraux (14 h) :

- Le matériel médical et la pharmacie : un secteur en développement, une pratique à part entière **3h**
  - Déontologie et pratique
  - Les domaines d'application ; Les compétences requises ; témoignages
- Équipements de la chambre du malade : **1h**
  - Les aides techniques au transfert, à l'habillage, à la toilette
- Le matériel anti escarre **1h**
  - Les plaies chroniques et les escarres : prévention et soins
- Le matériel d'automesure : **2h**
  - Autosurveillance des paramètres respiratoires
  - Autosurveillance des paramètres cardiovasculaires
  - Autosurveillance glycémique
- Le matériel Santé/Bien être : **1h**
  - Electrostimulation
  - Le matériel de périnatalité (tire lait, pèse bébé, pipi-stop)
  - Contraception, test d'ovulation, test de grossesse
  - Hygiène féminine
- Mesures associées à la prise en charge des plaies **2h**
  - Conseils du pharmacien dans la délivrance du traitement (cas pratiques)
  - Le pharmacien face à l'urgence : conduite à tenir face aux différentes plaies (brûlures, morsures, griffures, plaies graves...)
- Autotest HIV **1h**
  - Formation sur l'autotest et conseils associés pour le patient
- Le matériel d'assistance respiratoire **2h**
  - Oxygénothérapie : Indications et matériels à l'officine
  - Aérosolthérapie : Indications et matériels à l'officine
  - Bonnes pratiques de dispensation d'oxygène (BPDO) : rôle du pharmacien et ses obligations
- L'hygiène bucco-dentaire **1h**
  - Les brosses à dents, brosettes, fils dentaires, et bains de bouches

### Travaux pratiques (5 x 3 h)

- Équipements de la chambre du malade : **2h**
  - Les aides techniques au transfert, à l'habillage, à la toilette
- Le matériel anti escarre **1h**
  - Les plaies chroniques et les escarres : prévention et soins
- Le matériel d'automesure **1h**
  - Autosurveillance des paramètres respiratoires
  - Autosurveillance des paramètres cardiovasculaires
  - Autosurveillance glycémique
- Le matériel Santé/Bien être : **2h**
  - Electrostimulation
  - Le matériel de périnatalité (tire lait, pèse bébé, pipi-stop)
- Mesures associées à la prise en charge des plaies **2h**
  - Pansements actifs

- Le matériel d'assistance respiratoire **4h**  
 Oxygénothérapie : Indications et matériels à l'officine  
 Aspiration trachéale  
 Aérosolthérapie : Indications et matériels à l'officine  
 Bonnes pratiques de dispensation d'oxygène (BPDO) : rôle du pharmacien et ses obligations
- L'hygiène bucco-dentaire **1h**  
 Les brosses à dents, brossettes, fils dentaires, et bains de bouches
- Conseils associés à la vente/location d'un matériel médical **2h**  
 Mise en situation (jeu de rôle)

## 7. MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>	100 %	
	CC : non	
	CT : 100 % : épreuve de 30 min	
<b>Session 2</b>	100 %	
	Report du CC : non	
	CT : 100 % : épreuve de 30 min	

# PARCOURS INDUSTRIE-RECHERCHE

S7

## UEdfaindus : RECHERCHE DE PRINCIPE ACTIFS ET METABOLITES EN MILIEUX COMPLEXES (RPM2I)

### 1. DESCRIPTION

	<b>Position dans le cursus : S7</b>		
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 30 h</b>	
Cours magistraux	6 h		
Travaux dirigés	4 h		
Travaux pratiques	20 h	5 séances	5 séances de 4 h
Répartition pratique/théorique dans la note finale : <b>30 % pratique / 70 % théorique</b>			
Autoformation : Cours sur Moodle – Polycopié de travaux pratiques			

### 2. ORGANISATION

#### RESPONSABLE

BOUJILA Jalloul [jalloul.bouajila@univ-tlse3.fr](mailto:jalloul.bouajila@univ-tlse3.fr)

#### ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

BOUJILA Jalloul	Pr	Chimie analytique et œnologie
ROYO Jade	MCF	Chimie analytique et œnologie
Personnel technique : CAZAUX Sylvie		

### 3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement de cette UE a pour but d'apporter aux étudiants les notions en lien avec les analyses des substances dans des milieux complexes constituées d'une matrice chargée en constituants organiques et inorganiques.

### 4. PRÉREQUIS

- Notion de base en méthodes chromatographiques, spectrométriques et spectroscopiques.

### 5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

- Pourvoir choisir la méthode adéquate pour l'analyse d'une substance en fonction de ses propriétés physico-chimiques et en fonction de la matrice.



## 6. PROGRAMME

### Cours magistraux (6 h) :

- Méthodes analytiques rapides et efficaces pour l'identification structurale
- Différentes procédures expérimentales (analyse directe ou isolement) d'identification et de quantification des principes actifs et des métabolites

### Travaux Dirigés (4 h) :

- Recherche bibliographique ciblée : protocoles expérimentaux et chimiothèque d'un laboratoire

### Travaux pratiques (20 h)

- Méthodes d'extractions en milieu complexe
- Etude pratique d'un cas réel d'extraction et d'identification d'un principe actif et de son métabolite.
- Visite de laboratoire analytique équipé par les différentes méthodes modernes.

## 7. MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>	70 %	30 %
	CC : non	CC : 100 % (comptes rendus de TP)
	CT : 100 % : épreuve de 1 heure	CT : non
<b>Session 2</b>	70 %	30 %
	Report du CC : non	Report du CC : oui
	CT : 100 % : épreuve de 1 heure	CT : non

Effectif : 12 à 16 personnes.

# UEdfaindus : EXPERTISE ET VALIDATION DES FORMES PHARMACEUTIQUES

## 1. DESCRIPTION

	<b>Position dans le cursus : S7</b>	
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 30 h</b>
Cours magistraux	9 h	
Travaux dirigés	0 h	
Travaux pratiques	21 h	4 séances
Répartition pratique/théorique dans la note finale : <b>50 % pratique / 50 % théorique</b>		
Autoformation :		

## 2. ORGANISATION

### RESPONSABLES

- Sophie Cazalbou : [sophie.cazalbou@univ-tlse3.fr](mailto:sophie.cazalbou@univ-tlse3.fr)
- Sophie Girod-Fullana : [sophie.fullana-girod@univ-tlse3.fr](mailto:sophie.fullana-girod@univ-tlse3.fr)

### ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

CAZALBOU Sophie	MCF	Galénique
GIROD FULLANA Sophie	PR	Galénique
TOURRETTE Audrey	PR	Galénique
BROUILLET Fabien	MCF	Galénique
Personnel technique : CAVALIE Sandrine...		

## 3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement de cette UE a pour but d'apporter aux étudiants les notions de contrôles pharmacotechniques des formes pharmaceutiques courantes (formes sèches, formes semi-solides, suppositoires et ovules, formes liquides et formes transdermiques)

## 4. PRÉREQUIS

- UE de formulation et fabrication des médicaments (DFGSP2)
- UE Biopharmacie (DFGSP3)

## 5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

- Savoir effectuer les contrôles pharmacotechniques et l'étude de libération de principes actifs des formes pharmaceutiques courantes

## 6. PROGRAMME

### Cours magistraux (9 h) :

- Galénique (contrôles pharmacotechniques décrits dans la pharmacopée Européenne et conditions de validation)

### Travaux pratiques (21h)

Réalisation des tests décrits dans la Pharmacopée Européenne sur les formes galéniques courantes commercialisées dans le domaine pharmaceutique

## 7. MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

	<b>Enseignement théorique</b>	<b>Enseignement pratique</b>
<b>Session 1</b>	50 %	50 %
	CC : non	CC : 100 % (comptes rendus de TP)
	CT : 100 % : épreuve de 1 heure	CT : non
<b>Session 2</b>	50 %	50 %
	Report du CC : non	Report du CC : oui
	CT : 100 % : épreuve de 1 heure	CT : non

**UEdfaindus : CONTROLES D'UNE FORME PHARMACEUTIQUE****1. DESCRIPTION**

	<b>Position dans le cursus : S8</b>		
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 30 h</b>	
Cours magistraux	2 h		
Travaux dirigés	6 h		
Travaux pratiques	22 h	3 séances	1 séance de 7h, 3 séances de 5h
Répartition pratique/théorique dans la note finale : <b>50 % pratique / 50 % théorique</b>			
Autoformation :			

**2. ORGANISATION****RESPONSABLES**

- Sophie Cazalbou : sophie.cazalbou@univ-tlse3.fr

**ÉQUIPE PEDAGOGIQUE**

CAZALBOU Sophie	MCF	Galénique
BOUJILLA Jalloul	PR	Chimie analytique
BERGE Mathieu	MCF	Microbiologie
PILLOUX Ludovic	MCF	Microbiologie
Personnel technique : CAVALIE Sandrine, CAZAUX Sylvie		

**3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT**

L'enseignement de cette UE a pour but d'apporter aux étudiants les notions de contrôles de formes pharmaceutiques commerciales et d'initier les étudiants à la rédaction du chapitre 3-2-P du dossier CTD.

**4. PRÉREQUIS**

- UE de formulation et fabrication des médicaments (DFGSP2)
- UE sciences analytiques (DFGSP2)
- UE Méthodes d'analyse et contrôle qualité des produits de santé (DFGSP2)
- UE Evaluation des risques biologiques

**5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT**

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

- Savoir effectuer les contrôles analytiques, microbiologiques et pharmacotechniques des formes semi-solides
- Savoir rédiger la partie technique du dossier d'AMM

## 6. PROGRAMME

### Cours magistraux (2 h) :

- Chimie analytique (Etude des propriétés chimiques des principes actifs)

### Travaux Dirigés (6h) :

- Galénique (aspects réglementaires chapitre 3-2-P du dossier CTD)
- Chimie analytique (Rappel des principaux paramètres pour une étude analytique (composés organiques et inorganiques))

### Travaux pratiques (22h)

- Galénique : Contrôles pharmacotechniques (7h)
- Chimie analytique : Recherche bibliographique et optimisation d'une analyse de principe actif en présence d'un conservateur (5h)
- Microbiologie : Contrôles propreté produits et Contrôles activité anti-microbienne (2\*5h)

## 7. MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>	50 %	50 %
	CC : non	CC : 100 % (comptes rendus de TP)
	CT : 100 % : épreuve de 1 heure	CT : non
<b>Session 2</b>	50 %	50 %
	Report du CC : non	Report du CC : oui
	CT : 100 % : épreuve de 1 heure	CT : non

## Uedfaindus : EVALUATION MEDICO-ECONOMIQUE APPLIQUEE AUX MEDICAMENTS ET AUX DISPOSITIFS MEDICAUX

### 1. DESCRIPTION

	<b>Position dans le cursus : S9 DFA2 – Parcours Industrie</b>	
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 30 h</b>
Cours magistraux	30 h	
Travaux dirigés	0 h	
Travaux pratiques	0 h	Séances : -
Répartition pratique/théorique dans la note finale : <b>100% théorique</b>		
Autoformation (outil numérique, rapport) : cours sur Moodle		

### 2. ORGANISATION

#### RESPONSABLE

- Blandine JUILLARD-CONDAT    juillard-condat.b@chu-toulouse.fr

#### Équipe pédagogique\*

\* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Blandine JUILLARD-CONDAT	MCU-PH	Droit Pharmaceutique
Audrey DINTILHAC	AHU	Droit Pharmaceutique

### 3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Objectif pédagogique

- Comprendre la méthodologie des évaluations médico-économiques et les modalités d'évaluation d'un ratio coût efficacité différentiel
- Savoir interpréter les résultats d'une évaluation médico-économique
- Connaître les modalités d'utilisation des évaluations médico-économiques en France

### 4. PREREQUIS

Cette UE optionnelle constitue un approfondissement des connaissances de base délivrées en DFASP1 (UE Protection sociale) et en DFASP2 (UE RDEC2, UE Prise de Fonctions Hospitalières).

### 5. CONNAISSANCES ET COMPETENCES ATTENDUES A L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

- Savoir interpréter les résultats d'une évaluation médico-économique
- Comprendre les choix méthodologiques des industriels lors de la mise en place d'évaluations médico-économiques.
- Savoir analyser un article (lecture critique d'article) qui s'intéresse à une évaluation médico-économique.

## 6. PROGRAMME

### Cours magistraux (30 h)

#### **Partie 1 : aspects méthodologiques spécifiques aux évaluations médico-économiques et utilisation des évaluations médico-économique dans l'aide à la décision**

- Introduction / rappel : cadre règlementaire de l'évaluation médico-économique des produits de santé en France (2h)
- Concepts généraux de l'évaluation médico-économique (3h)
- Modalités d'évaluation des coûts lors de l'évaluation médico-économique (4h)
- Modalités d'évaluation du critère d'efficacité lors de l'évaluation médico-économique (3h)
- Modélisation (4h)
- Analyse de sensibilité (2h)
- Méthodologie de l'analyse d'impact budgétaire (2h)
- Recommandations de bonnes pratiques : HAS, CES, CHEERS...(1h)

#### **Partie 2 : Mise en pratique des connaissances théoriques**

- Entraînement à l'analyse d'avis d'efficacité publiés par le HAS (2h)
- Entraînement à la lecture critique d'article (3h)
- Rédaction de protocoles d'évaluation médico-économique (4h)

## 7. MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET DES COMPETENCES

	<b>Enseignement théorique</b>
<b>Session 1</b>	CC (1 heure) : 50%
	CT écrit (2 heures) : 50%
<b>Session 2</b>	Report CC : 50%
	CT écrit (2 heures) : 50%

# UEdfaindus : BASE DE L'ASSURANCE QUALITE

## 1. DESCRIPTION

	<b>Position dans le cursus : S9 (DFA2 industrie)</b>	
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 24 h</b>
Cours magistraux	4 h	
Travaux dirigés	20 h – Mise en situation (serious game)	
Travaux pratiques		
Répartition pratique/théorique dans la note finale : 70% Contrôle continu, 30% CT		
Autoformation : -		

## 2. ORGANISATION

### Responsables

- Cécile Arellano, [cecile.arellano@univ-tlse3.fr](mailto:cecile.arellano@univ-tlse3.fr)
- Audrey Tourette, [audrey.tourette@univ-tlse3.fr](mailto:audrey.tourette@univ-tlse3.fr)

### ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

ARELLANO Cécile	MCF	Chimie Thérapeutique
TOURETTE Audrey	PU	Galénique
Personnel technique : -		

## 3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'objectif de l'UE est de donner des notions de bases de l'Assurance qualité (outils, résolution de problèmes, qualité totale...) et leur application sur le terrain.

## 4.PRÉREQUIS

Aucun

## 5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

- Comprendre la notion de qualité totale, connaître l'approche processus.
- Etre capable de déployer les outils de bases utilisés en Assurance Qualité.
- Etre acteur d'une démarche d'Assurance Qualité.

## 6. PROGRAMME

### Cours magistraux (4 h) :

(4 h) : Notion d'assurance qualité (définitions), documentation, approche processus, indicateurs, ....

### Travaux Dirigés (20 h) :

(10h) : mises en situation pour aborder la qualité globale (serious game 1)



Thèmes abordés : Qualité totale, ISO9001, Relation client-fournisseur, Métrologie, Plan d'amélioration, Démarche processus, 5S, Standards, Voix du client, PDCA, Ergonomie, Auto-contrôle, Indicateurs, Résolution de problèmes, Fabricabilité, Maîtrise des processus, Coûts de la non qualité, AMDEC, Équipe autonome, Management visuel, Zéro-défaut, Kaizen, Motivation, Poka-Yoke

(4h) : Restitution / Exposés relatifs aux thèmes abordés dans le jeu

(6h) : Applications : mise en œuvre de mise en œuvre d'outils de la qualité dans la démarche générale de résolution de problèmes. (Serious game 2)

Concepts abordés : outils de la qualité (QQOQCP, Relevés, Graphiques, Pareto, Causes-effet, Brainstorming, Matrice), les différentes étapes de résolution de problèmes, rédaction de documents, travail en équipe.

## 7. MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>	100%	
	CC : 70%	
	CT : 30 % : épreuve de 1 heure	
<b>Session 2</b>	100% (Oral)	
	Report du CC : non	
	CT : 100%	

## UE COMMUNES A PLUSIEURS PARCOURS (S8, S10, ou annuelles)

### UEdfa : INITIATION A LA MEDECINE SEXUELLE

#### UE COMMUNE AUX ETUDIANTS EN SANTE

##### UE optionnelle d'Initiation à la Médecine Sexuelle

**Responsables de l'UE :** Dr Caroline Camaré, MCUPH de Biochimie, Sexologue et  
Pr Eric Huyghe PUPH d'Urologie Andrologie, Sexologue

CHU de Toulouse et Département de Médecine de l'UFR Santé de l'Université Paul Sabatier

**Enseignants** de l'UFR Santé et intervenants extérieurs (pour des compétences spécifiques)

**E-learning :** 12h30 (21 capsules vidéo de 20 minutes = 7 heures, suivies d'un cas clinique illustratif de 15 minutes = 5h30)

**Enseignement Dirigé** sous forme de webinaires : 6h (3 webinaires de 2 heures)

**Contrôle continu :** 2h (3 QCM en 5 minutes après chaque vidéo et après chaque webinaire)

**Travail en autonomie :** 10 heures de lecture d'une étude américaines sur la sexualité

**Total UE = 30h30 (équivalent à 3 ECTS)**

##### Etudiants concernés :

- étudiants en sciences médicales ; *second semestre DFASM3*
- étudiants en sciences odontologiques ; *second semestre DFGS03*
- étudiants en sciences maïeutiques ;
- **étudiants en sciences pharmaceutiques ; *second semestre 4 et 5<sup>e</sup> année DFASP1 et DFASP2***
- étudiants en sciences infirmières ;
- étudiants en masso-kinésithérapie ;

La première année de cet enseignement sera une phase pilote ouverte aux étudiants en sciences médicales, odontologiques et pharmaceutiques, quelle que soit l'année du cursus universitaire à laquelle ils sont inscrits. Les années suivantes, cette UE pourra s'ouvrir également aux filières maïeutique, soins infirmiers et masso-kinésithérapie, ou d'autres filières paramédicales qui le souhaitent, et le moment du cursus au cours duquel sera dispensé cet enseignement sera discuté avec chaque composante au regard du déroulement de la phase pilote et de l'avancée des connaissances dans chacune des composantes.

##### Objectif 3 de la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle (2017-2030)

##### Objectifs de l'UE :

Cet enseignement a pour objectif de répondre à l'objectif 3 de la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle : Renforcer la formation en Santé Sexuelle des professionnels de la santé. L'amélioration des pratiques des professionnels de la santé ne peut se concevoir sans un renforcement de la formation en santé sexuelle des professionnels de santé, en particulier les professionnels de 1er recours.

A ces fins, nous proposons de développer un enseignement ouvert à l'ensemble des étudiants en santé (médecins, pharmaciens, étudiants en odontologie, en maïeutique, kinésithérapie, et soins infirmiers) de l'UFR Santé de Toulouse 3, avec possibilité d'extension aux autres universités qui le souhaitent.

Les objectifs sont :

- permettre à ces professionnels de disposer d'un socle commun de connaissances scientifiques, psycho-sociales et juridiques

- apprendre à communiquer de façon efficace, avec empathie et sans jugement sur les sujets liés à la sexualité, permettant ainsi d'améliorer la communication et d'adapter leurs conseils, leur diagnostic et la prise en charge des usagers.
- assurer une prise en charge de premier recours des dysfonctions sexuelles
- gérer les demandes les plus courantes
- orienter correctement les demandes relevant d'une prise en charge spécialisée.

### **Déroulé de l'UE de Santé Sexuelle :**

Cet enseignement hybride comporte 3 volets :

**1-Contenu théorique en e-learning :** Acquisition des connaissances et compétences sur la sexualité normale et ses troubles, sous forme de capsules vidéo de 20 minutes suivies d'un cas clinique en 15 minutes et de 3 QCM sur le thème du cours visionné, à réaliser autant de fois que nécessaire, la meilleure note étant prise en compte pour le contrôle continu des connaissances.

Les thématiques abordées seront les suivantes :

- Développement psychosexuel de l'enfant et de l'adolescent (Mickaëlle Michelin)
- Identité, orientation et rôles sexuels (Caroline Camaré)
- Bases anatomiques et physiologiques des réactions sexuelles féminines (Evelyne Labeyrie)
- Dysfonctions sexuelles féminines 1<sup>ère</sup> partie : Troubles du désir dans le sexe féminin (Leila Cousseau)
- Dysfonctions sexuelles féminines 2<sup>ème</sup> partie : Vaginisme, vulvodynies (Leila Cousseau)
- Dysfonctions sexuelles féminines 3<sup>ème</sup> partie : Dyspareunies (Leila Cousseau)
- Sexualité pendant la grossesse et le post-partum (Evelyne Labeyrie)
- Bases anatomiques et physiologiques des réactions sexuelles masculines (Eric Huyghe)
- Dysfonctions sexuelles masculines 1<sup>ère</sup> partie : Troubles du désir dans le sexe masculin (André Corman)
- Dysfonctions sexuelles masculines 2<sup>ème</sup> partie : Troubles de l'érection (Eric Huyghe)
- Dysfonctions sexuelles masculines 3<sup>ème</sup> partie : Troubles de l'éjaculation (Eric Huyghe)
- Santé buccale et santé sexuelle (Alexandra Cueuille)
- Manifestations buccales des IST (Sarah Cousty)
- Paraphilies (André Corman)
- Chem Sex (Nicolas Franchitto)
- Violences Sexistes et Sexuelles, définitions, législation (Patricia Boudou)
- Troubles sexuels iatrogènes (Caroline Camaré)
- Sexualité et cancer (Eric Huyghe)
- Sexualité et diabète (Farida Gayrard)
- Sexualité et vieillissement (Anne-Marie Laflûte)
- Sexualité et handicap (Claire Cézard)

Ces enseignements seront accessibles sur la plateforme de cours en ligne de l'université (Moodle) tout au long de l'année universitaire, avec possibilité de lien vers UNESS pour partage avec d'autres universités.

**2-Contenu interactif sous forme de webinaires :** Un complément aux cours théoriques sera abordé, et illustré avec des mises en situations pratiques sous forme de 3 séances de 2 heures (ou 6 séances d'1 heure) qui pourront être positionnées les jeudis après-midi à partir du second semestre, en format distanciel sous forme de webinaires pour permettre aux étudiants n'étant pas sur Toulouse de participer.

Les thématiques abordées seront les suivantes :

- Évaluation de la sexualité humaine dans ses différentes composantes, et posture du thérapeute (Caroline Camaré et Farida Gayrard)

- Comment aborder une problématique sexuelle, et présentation des différents modèles de prise en charge (Mickaëlle Michelin)
- Accueil, prise en charge et orientation des victimes de violences sexuelles, conditions de rupture du secret médical (Patricia Boudou)

Ces séances seront suivies d'un contrôle continu en ligne sous forme de 3 QCM pour chaque séance, à réaliser autant de fois que nécessaire, la meilleure note étant prise en compte pour le contrôle continu des connaissances. Ces QCM seront accessibles sur la plateforme de cours en ligne de l'université (Moodle) pendant une semaine après la séance correspondante.

**3- Travail de lecture en autonomie sur une durée de 10 heures** des résultats d'une grande étude américaine descriptive sur la sexualité humaine menée dans les années soixante par William Masters et Virginia Johnson, respectivement gynécologue et psychologue, tous deux chercheurs en sexologie, et qui représente le fondement de la sexologie moderne. Cette étude menée sur des homosexuels, des prostituées puis sur des couples hétérosexuels volontaires a permis de décrire la structure et la psychologique du comportement sexuel humain. Elle a consisté en l'observation et la mesure scientifique des effets physiologiques de la masturbation et des rapports sexuels en laboratoire. Le traité, publié en 1966, qui décrit les résultats de cette étude s'intitule « Les réactions sexuelles humaines » et sera disponible en format numérique sur la plateforme Moodle.

**Les intervenants de cette UE :**

Les intervenants sont rattachés aux facultés de Médecine, Odontologie, Pharmacie, Maïeutique et aux Ecole de IFMK et IFSI-PREFMS ou sont des intervenants extérieurs envisagés pour leurs compétences spécifiques.

**Modalité de contrôle des connaissances (MCC) :**

1. **Pour le contenu théorique en e-learning :** Validation des QCM du contrôle continu à la suite du visionnage des cours théoriques en e-learning. La réussite à 2 QCM sur 3 (avec au moins 50% de bonnes réponses) sera considérée comme validante pour le cours correspondant et nécessaire pour l'accès au visionnage du cours suivant.  
L'étudiant devra ainsi visionner tous les cours en e-learning et avoir validé au moins 2 QCM sur 3 à chaque étape pour valider cette partie.  
Une absence de progression dans le visionnage des cours et/ou de réussite aux QCM entrainera une absence de validation de cette UE.
2. **Pour le contenu interactif sous forme de webinaires :** Validation des QCM du contrôle continu mis à disposition après chaque séance. La réussite à 2 QCM sur 3 (avec au moins 50% de bonnes réponses) sera considérée comme validante pour le webinaire correspondant. L'étudiant devra avoir réussi le contrôle continu de deux séances sur les trois pour valider cette partie.
3. Une note globale sur 100, prenant en compte la moyenne de tous les QCM (ceux du contenu théorique et ceux du contenu interactif) sera rendue. La validation de chaque contenu indépendamment sera nécessaire à la validation de cette UE.  
L'absence de validation d'un des deux contenus (théorique en e-learning et/ou interactif en présentiel) entrainera l'absence de validation de cette UE.

**Les étudiants en mobilité ERASMUS :**

Le format numérique des vidéos en e-learning et les enseignements dirigés sous forme de webinaires pourront permettre aux étudiants en mobilité, inscrits par exemple dans un programme ERASMUS, de participer et de valider cette UE.

## UEdfa : APPROFONDISSEMENT EN INFECTIOLOGIE

### 8. DESCRIPTION

	<b>Position dans le cursus : S8 ou S10</b>	
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 30 h</b>
Cours magistraux	30 h	
Travaux dirigés	0 h	
Travaux pratiques	0 h	
Répartition pratique/théorique dans la note finale : <b>100 % théorique</b>		
Autoformation : Cours sur Moodle		

### 9. ORGANISATION

#### RESPONSABLES

- Pasquier christophe [christophe.pasquier@univ-tlse3.fr](mailto:christophe.pasquier@univ-tlse3.fr)
- Valentin Alexis [alexis.valentin@univ-tlse3.fr](mailto:alexis.valentin@univ-tlse3.fr)

#### ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

CHAGNEAU Camille	AHU	Microbiologie (Bactériologie – Hygiène))
COSTE Agnès	PR	Microbiologie (Parasitologie)
PASQUIER Christophe	PU-PH	Microbiologie (Virologie)
PILLOUX Ludovic	MCF	Microbiologie (Bactériologie)
VALENTIN Alexis	PU-PH	Microbiologie (Virologie)
Personnel technique :		

Nombreux autres enseignants chercheurs de la Faculté de santé (médecine/dentaire) et de l'école vétérinaire de Toulouse (ENVT).

### 3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement de cette UE a pour but d'apporter aux étudiants les notions complémentaires à celles acquises dans les UE obligatoires de Microbiologie et d'infectiologie et d'ouvrir vers la recherche sur les maladies infectieuses. L'objectif est de présenter les stratégies et les techniques utilisées dans le cadre de problématiques actuelles en infectiologie.

### 4. PRÉREQUIS

- Avoir acquis les connaissances et compétences en microbiologie, immunologie, biologie cellulaire et moléculaire de la formation commune de base pharmaceutique.

### 5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

- Acquisition d'une meilleure compréhension de la physiopathologie des maladies infectieuses et des enjeux de la recherche dans le domaine.

### 6. PROGRAMME

**Cours magistraux (30 h) :** les enseignements sont sélectionnés parmi ceux de l'UE de M1 « Physiopathologie des infections » et ont lieu les mardis et jeudis de 19h à 21h30.

Matières

- Paludisme 2,5 h
- Microbiotes et interactions 2,5 h
- Infections nosocomiales 2,5 h
- Tuberculose 2,5 h
- Concept d'émergence d'un pathogène 2,5 h
- La variabilité, une stratégie virale 2,5 h
- Maladies transmises par les tiques 2,5 h
- Mécanismes de résistance aux anti-parasitaires et antifongiques 2,5 h
- Paludisme 2,5 h
- Résistance aux antiviraux 2,5 h
- Antibiorésistance 2,5 h
- Zoonoses 2,5 h

**Travaux Dirigés (0 h)**

**Travaux pratiques (0 h)**

#### 7. MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

	<b>Enseignement théorique</b>	<b>Enseignement pratique</b>
<b>Session 1</b>	100 %	
	CC : non	
	CT : 100 % : épreuve de 1 heure	
<b>Session 2</b>	100 %	
	Report du CC : non	
	CT : 100 % : épreuve de 1 heure	

# UEdfa: BIOLOGIE ET THERAPEUTIQUE DES CANCERS (BTC)

## 1. DESCRIPTION

	<b>Position dans le cursus : S8/S10</b>	
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 30 h</b>
Cours magistraux	30 h	
Travaux dirigés	0 h	
Travaux pratiques	0h	
Répartition pratique/théorique dans la note finale : 100% théorique		
Autoformation : -		

## 2. ORGANISATION

### RESPONSABLES

- Thomas Fabienne [fabienne.thomas-jean@univ-tlse3.fr](mailto:fabienne.thomas-jean@univ-tlse3.fr)
- Gracia Matthieu [matthieu.gracia@univ-tlse3.fr](mailto:matthieu.gracia@univ-tlse3.fr)

### ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

THOMAS Fabienne	MCU-PH	Pharmacologie
GRACIA Matthieu	AHU	Pharmacologie
PUISSET Florent	PU-PH	Pharmacie Clinique
COUDERC Bettina	PU	Biochimie
LE NAOUR Augustin	MCU	Toxicologie
LEMARIE Anthony	MCU	Biochimie
KELLER Laura	MCU-PH	Biochimie
MONFERRAN Sylvie	MCU	Biochimie
AYYOUB Maha	PU-PH	Immunologie
Intervenants extérieurs de l'IUCT-Oncopole		

## 3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement de cette UE a pour but de renforcer les connaissances fondamentales d'oncologie (oncogénèse, développement tumoral, microenvironnement) et des notions appliquées en clinique (explorations biologiques et moyens thérapeutiques appliqués aux pathologies tumorales). Comprendre la mise en œuvre et les objectifs des explorations moléculaires, cellulaires, animales et cliniques appliquées à la cancérologie).

## 4. PRÉREQUIS

- Acquis de la formation commune de base en cancérologie (ECI 7.1, DFA1)

## 5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

- Savoir dans quels contextes sont pratiqués les analyses génétiques tumorales, constitutionnelles et sur biopsies liquides.

- Connaître les principaux mécanismes impliqués les mécanismes d'invasion tumorales et le rôle du microenvironnement
- Connaître les bases de la prise en charge des cancers par chirurgie ou radiothérapie
- Avoir approfondi ses connaissances sur l'immunothérapie et les thérapies ciblées
- Connaître les principaux protocoles de prise en charge des cancers les plus fréquents ainsi que la prise en charge des toxicités.

## 6. PROGRAMME

### Cours magistraux (30 h) :

#### I - BIOLOGIE

- Génétiques des cancers - Pharmacogénétique (2h)
- Influences de l'environnement et du microenvironnement tumoral sur la résistance des cellules tumorales à la chimiothérapie (2h)- Plasticité de l'invasion des cellules tumorales: mécanismes et implications thérapeutiques (2h)

#### II - CLINIQUE

- Marqueurs tumoraux sanguins" : biomolécules, cellules tumorales circulantes, ADN tumoraux et miRNA circulants (2h)
- Analyses d'anatomo-pathologies : place dans le diagnostic et la mise en place du traitement (2h)

#### III - THERAPEUTIQUE

- Chirurgie des affections malignes (2h)
- Principe de la radiothérapie (1h) + Visite secteur Radiothérapie de l'ICR
- Eléments de radiobiologie : résistance cellulaire aux radiations ionisantes (2h)
- Immunothérapies des cancers (2h)
- Pharmacocinétique : applications en oncologie (2h)
- Développement clinique des thérapeutiques ciblées (1.5h)
- Description et prise en charge des principales toxicités des traitements anticancéreux (1.5h)
- Aspects pharmaceutiques des chimiothérapies : reconstitution centralisée, stabilité des médicaments, matériels spécifiques (2.5h) + Visite Pharmacie de l'Institut Claudius Regaud
- Synthèse de la prise en charge pluridisciplinaire des traitements anticancéreux : exemples de tumeurs solides et hématologiques (2.5h)
- Analyses sociologiques et épidémiologiques dans la mise en place de nouvelles stratégies thérapeutiques - Rôle d'un comité de réflexion éthique. (3h)

## 7. MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>	100%	
	CC : oui 30% (oral 10 minutes)	
	CT : 70 % : épreuve de 1,5h	
<b>Session 2</b>	100%	
	Report du CC : oui	
	CT : 70 % : épreuve de 1h	



# UEdfa: FORMATION SOCLE INTERPROFESSIONNELLE DE NUMERIQUE EN SANTE (FINS opt)

Ouvert en 2024-25 et 2025-26 uniquement

## 1. DESCRIPTION

	<b>Position dans le cursus : DFA</b>		
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 28 h</b>	
Cours magistraux	1 h en présentiel (hybride pour les ERASMUS), puis 13 h en distanciel asynchrone		
Travaux dirigés	14 h en distanciel asynchrone		
Travaux pratiques	0 h		Séances : 0h
Répartition pratique/théorique dans la note finale : <b>100% théorique</b>			
Autoformation (outil numérique, rapport) : capsules vidéo – Quizz – jeux des 7 erreurs + Forum Q/R sur moodle			

## 2. ORGANISATION

### Responsables

- Cécile Bon
- Peggy Gandia

### Équipe pédagogique\*

\* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Cécile Bon	MCU	Biophysique
Peggy Gandia	PU	Pharmacocinétique et Toxicologie

## 3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Cet UE correspond à un enseignement interprofessionnel en santé et répond à l'arrêté ministériel du 10 novembre 2022.

Il a pour objectif de former aux compétences socles et transverses au numérique en santé afin

- d'appréhender les enjeux liés à la santé numérique, acquérir des connaissances et compétences nécessaires pour travailler dans un contexte de digitalisation de l'exercice professionnel et d'accompagner la transformation du système de soin par le numérique.
- de favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité
- d'intégrer le numérique en santé ans l'exercice des professionnels de santé

## 4. PREREQUIS

Cours de numérique transverse du S3.

## 5. CONNAISSANCES ET COMPETENCES ATTENDUES A L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit avoir acquis les 15 points suivants en relations avec le référentiel de compétences et connaissances

### - les données de santé :

- 1.1 : Identifier un usager ou un professionnel de santé
- 1.2 : Caractériser et traiter la donnée à caractère personnel de santé en appliquant la réglementation
- 1.3 : Accéder aux données de santé en respectant les exigences professionnelles et légale

- 1.4 Exploiter les données de santé pour l'évaluation, la recherche et l'innovation
- **Cybersécurité en santé**
  - 2.1 Concevoir et maintenir sécurisé son environnement numérique de travail
  - 2.2 Se prémunir et réagir face aux incidents
- **Communication en santé**
  - 3.1 Utiliser les outils permettant d'interagir avec les usagers pour une transmission efficace de l'information
  - 3.2 Interagir de manière adaptée entre professionnels, avec l'utilisateur, avec les aidants et accompagnants et avec les institutions et administrations
  - 3.3 : Interagir sur internet en maîtrisant son identité numérique
- **Outils numériques en santé**
  - 4.1 Maîtriser les logiciels métiers et les services numériques
  - 4.2 Utiliser un objet connecté ou une application mobile et analyser leur fiabilité
  - 4.3 Utiliser les outils et services socles adaptés et identifier leur articulation avec d'autres dossiers partagés
  - 4.4 : Chercher de l'information probante en santé
- **Télésanté**
  - 5.1 Maîtriser la réglementation et les bonnes pratiques en télésanté
  - 5.2 Pratiquer la télésanté en lien avec l'équipe de soin et l'utilisateur

## 6. PROGRAMME

**Cours magistraux (14h)** 1h de présentation de l'UE et de son fonctionnement + 13h de travail distanciel asynchrone sur capsules vidéos

**Travaux dirigés (14h)** travail distanciel asynchrone sur quizz + plateforme PixProSanté + jeu des 7 erreurs

## 7. MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET DES COMPETENCES

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
<b>Session 1</b>	100 %	
	CC : non	
	CT : QCM distanciel via PixProSanté 120 min	
<b>Session 2</b>	100 %	
	CT : QCM distanciel via PixProSanté 120 min	

### Les étudiants en mobilité ERASMUS :

Les étudiants qui effectuent une mobilité ERASMUS (sur un semestre ou année complète) doivent obligatoirement valider cette UE.

Ils auront la possibilité de suivre l'enseignement introductif en distanciel. Ils seront formés et évalués, comme les autres étudiants, en ligne, sur la plateforme dédiée.

# UEdfa : TUTORAT TOULOUSAIN DES ETUDIANT.E.S EN PHARMACIE (TTEP)

L'UE TTEP n'inclut pas la branche Ronéo (Chargé de mission Ronéo, Équipe de Relecteurs, Preneurs de notes).

## 1. DESCRIPTION

Position dans le cursus : S5 et S6 de laDFG3		
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 30 h</b>
Réalisation de supports et/ou projets au sein dututorat	22 h	
Animation de séancelors de la pré-rentree	6 h	
Animation de séancede tutorat (soutien) vis à vis des étudiant.e.s de deuxième année		

## 2. ORGANISATION

Site internet : [www.tutorat-ttep.org](http://www.tutorat-ttep.org)

### Responsables

- Présidente du TTEP : Cécile Riandet ([presidence@tutorat-ttep.org](mailto:presidence@tutorat-ttep.org))
- Secrétaire du TTEP : Alexandre Tracas ([secretariat@tutorat-ttep.org](mailto:secretariat@tutorat-ttep.org))
- Enseignant responsable: Sophie Séronie-Vivien ([sophie.seronie-vivien@univ-tlse3.fr](mailto:sophie.seronie-vivien@univ-tlse3.fr))

### Équipe pédagogique

Responsable.s OPEP	Membre dubureau	Orientation et Promotion des Études Pharmaceutiques
Responsable.s Pédagogie	Membre dubureau	Création de projets pédagogiques
Responsable Annales	Membre dubureau	Correction et compilation des annales
Membres évaluateurs	Ancien membres du bureau	Evaluation des membres du bureau

## 3. OBJECTIFS GLOBAUX :

Les objectifs de cette UE et plus globalement du tutorat sont les suivants :

- Aider les étudiants dans leur **formation** et l'**accomplissement de leurs études**, dès la

deuxième année de du Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques et jusqu'à l'obtention de leur Diplôme

- Participer à l'**orientation** des étudiants au sein des études pharmaceutiques, ainsi qu'à la **promotion** de ces études.
- Favoriser le **soutien** et la **solidarité** en pairs.
- Aider les étudiants à être **acteurs de leur formation**.

Ainsi, l'objectif de cette UE est de proposer un soutien et une aide en collaboration avec le corps enseignant, aux étudiants de pharmacie se trouvant dans la promotion DFG2 à travers le rôle de tuteur, chargés de mission ou membres du bureau. Les supports et les projets seront au préalable soumis à la validation des enseignants concernés.

#### 4. CONDITIONS D'ACCÈS ET RESTRICTIONS

L'UE est restreinte à 25 tuteurs étudiants en DFGSP3 et/ou DFGSP3 doublants.

Il n'y a pas de quota pour les étudiants de DFGSP3 souhaitant être membres de bureau ou chargés de mission au sein du Tutorat Toulousain des Etudiant.e.s en Pharmacie.

L'étudiant devra au préalable envoyer une lettre de motivation à l'adresse mail suivante : [secretariat@tutorat-ttep.org](mailto:secretariat@tutorat-ttep.org)

L'étudiant devra être impérativement présent aux séances de formation.

L'étudiant participant à cette UE ne pourra pas présenter son travail fourni au TTEP dans le cadre de l'UE engagement associatif. On ne peut présenter l'UE qu'une seule fois dans son parcours universitaire.

#### 5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

##### Si l'étudiant est un tuteur ou un chargé de mission :

- Etre capable de réaliser une séance de soutien avec un contenu pertinent et de qualité en binôme sur une matière de DFG2 pour les étudiant.e.s de DFG2.
- Etre capable d'animer une séance de cours en pré-rentrée à visée des étudiant.e.s de DFG2.
- Transmettre et synthétiser ses connaissances acquises pour proposer un contenu pertinent et de qualité.
- Acquérir une capacité de communication et de coopération entre étudiants mais également avec les professeurs.
- Acquérir une méthode d'organisation
- Etre présent aux événements du tutorat
- Etre ponctuel
- 

##### Si l'étudiant est membre du bureau :

- Etre capable d'assurer les missions de poste pour lequel il a été élu
- Capacité d'encadrement d'événements
- Capacité d'encadrement de tuteurs, chargé de missions ou de d'autres membres du bureau
- Acquérir une capacité de communication et de coopération entre étudiants mais également avec les professeurs
- Acquérir une méthode d'organisation
- Etre présent aux événements du tutorat
- Etre ponctuel.

6. **PROGRAMME** \* le programme est susceptible d'être modifié selon l'évolution des actions de l'association (liste non exhaustive)

En tant que tuteur.trice ou chargé.e de mission  participation (si tuteurs) aux évènements suivants :

- Pré-rentree\*
- Séance de tutorat (séance de soutien)\*
- Présence aux assemblées générales du TTEP

\* La présence des chargés de mission à ces évènements n'est pas incluse dans la grille de notation.

<b>Tuteur Annales</b>	<b>Tuteur Pédagogie</b>	<b>Tuteur Orientation et Promotion des Études Pharmaceutiques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Réaliser les corrections détaillées des annales manquantes</li> <li><input type="checkbox"/> Contrôle et mise à jour des erratas</li> <li><input type="checkbox"/> Récupération de Sujet (Master/UEO)</li> <li><input type="checkbox"/> Correction optionnelle des sujets UEO/Master</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Réalisation de supports pédagogiques. Ex :               <ul style="list-style-type: none"> <li>● Flashcards</li> <li>● Fiches de révisions</li> <li>● Vidéos</li> <li>● Publications et story instagram</li> <li>● Carte mentale (mindmap)</li> <li>● Etc.</li> </ul> </li> <li><input type="checkbox"/> Implication dans des projets pédagogiques. Ex :               <ul style="list-style-type: none"> <li>● Escape Game</li> <li>● Jeu de société</li> <li>● Etc.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Participation à la mise en place du Speed Dating de l'orientation (Intervenant / Présentation du Coursus)</li> <li><input type="checkbox"/> Participation aux salons de l'orientation (Studyrama, Infosup)</li> <li><input type="checkbox"/> Participation aux visites de lycée</li> <li><input type="checkbox"/> Réalisation de support sur l'orientation et la promotion des études en pharmacie (hebdomadaire, publications instagram etc.)</li> <li><input type="checkbox"/> Aide à la réalisation du Référentiel OPEP</li> </ul>

En tant que membre du bureau :

- encadrement des évènements suivants (liste non exhaustive) :
  - Formations des tuteurs
  - Pré-rentree
  - Speed-dating de l'Orientation
  - Foires aux livres
  - Tournois de CSP
  - Oraux Blancs de Commentaire d'Ordonnance
- Présence :
  - En assemblée générale
  - En conseil pédagogique (de l'UE)
  - En conseil d'administration
  - Lors des évènements internes du bureau
- Assurer les missions propres à son poste

## 7. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

	Enseignement théorique	Enseignement pratique
Session 1		<p><b>CC : 100%</b></p> <p><b>Evaluation continue selon la grille de notation. Cette évaluation prend également en compte le retour des étudiant.e.s et des enseignants.</b></p>
Session 2		<p><u>Pédagogie :</u></p> <p>Réalisation de 10 story + 10 publications sur la plateforme Instagram (@tutorat_ttep) à but pédagogique pour les étudiants de DFGSP2 (selon des thèmes imposés dans le respect de la charte graphique)</p>
		<p><u>Annales :</u></p> <p>Correction de 2 sujets d'examen entier (relecture, vérification errata si correction préexistante, mise en page, correction)</p>
		<p><u>OPEP :</u></p> <p>Réalisation de 10 story + 10 publications sur la plateforme Instagram (@tutorat_ttep) à but informative à propos des études de pharmacie (débouché compris) pour les étudiants de DFGSP2 (selon des thèmes imposés dans le respect de la charte graphique)</p>
		<p><u>Membre du bureau (DFGSP3) :</u></p> <p>Réalisation de 5 nouveaux sujets de commentaires d'ordonnance (correction comprise).</p>

## UEdfa : ENGAGEMENT ETUDIANT

### 1. DESCRIPTION

Position dans le cursus : deuxième cycle			
Nombre d'ECTS	3	Volume horaire total pour l'étudiant.e	60 heures
Cours magistraux	Sans objet		
Travaux dirigés	Sans objet		
Travaux pratiques	Sans objet		
Répartition pratique/théorique dans la note finale : Sans objet			
Autoformation (outil numérique, rapport) : 60 h estimées			

### 2. ORGANISATION

#### Responsables

- Sophie Séronie-Vivien : [sophie.seronie-vivien@univ-tlse3.fr](mailto:sophie.seronie-vivien@univ-tlse3.fr)
- Christelle Recoche-Gueriot : [christelle.recoche-gueriot@univ-tlse3.fr](mailto:christelle.recoche-gueriot@univ-tlse3.fr)

#### Équipe pédagogique\*

\* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Prénom, Nom	Fonction	Discipline
Sophie Séronie-Vivien	MCU-PH	Biochimie – Biologie Moléculaire - Biotechnologies
Membres de la Commission de Pédagogie du Département des Sciences Pharmaceutiques		

### 3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'objectif de cette UE est le développement **de compétences personnelles et/ou professionnelles** dans le cadre d'une fonction **élective** ou d'une fonction **associative bénévole** :

- dans le département de Pharmacie, la Faculté de Santé, l'Université Toulouse III-Paul Sabatier, l'Université de Toulouse ou à l'échelle nationale
- ou ayant un lien avec la valorisation de la profession pharmaceutique
- ou participant à une action de santé publique

**La capacité de l'étudiant à s'auto-évaluer fait partie des objectifs pédagogiques de l'UE « Engagement Étudiant » et ne devra pas être négligée.**

### 4. PRÉREQUIS

Aucun

Ne peuvent s'inscrire à cette UE les étudiants ayant déjà validé 6 ECTS dans un cadre de tutorat :

- Tutorat du TAT (voir UE « Investissement Tutorat »)
- Tutorat simple dans le cadre du TTEP (UE « TTEP »)

La seule exception concerne les étudiants s'étant engagés au sein du bureau du Tutorat Toulousain des Étudiants en Pharmacie dans des fonctions de responsabilités (président, vice-président, trésorier, secrétaire), en plus d'une année en tant que tuteur simple. S'ils veulent faire valoir cette expérience au titre de l'UE « Engagement Étudiant » ils peuvent faire acte de candidature **dans la limite de 9 ECTS acquis au cours de leur scolarité dans des actions de tutorat (TAT et TTEP).**

### 5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

Cette UE doit permettre à l'étudiant d'être capable de présenter à l'écrit et à l'oral, d'autoévaluer et de valoriser l'expérience et les compétences acquises lors de son engagement.

## 6. MODALITES D'ACCES – PROGRAMME

Les étudiants désirant une reconnaissance de leur investissement sous forme de cette UE pour leur DFASP2 doivent envoyer **aux enseignants responsables de l'UE avant le 1er septembre de leur entrée en DFASP2 (S9)** un document de 5 à 10 pages présentant :

- Le contexte de l'engagement et les raisons ayant motivé ce choix
- Les formations reçues le cas échéant
- Les objectifs que pense avoir atteints l'étudiant en terme :
  1. De service rendu à la communauté pour laquelle il ou elle s'est engagé(e).
  2. De compétences développées.

Le projet sera examiné lors de première Commission Pédagogique de septembre. C'est la Commission qui jugera, en fonction du contenu et de la présentation écrite du projet, s'il permet ou non l'inscription pédagogique de l'étudiant à l'UE.

**Pour indication, le projet nécessitera pour être accepté de permettre à l'étudiant d'avoir développé au moins cinq compétences transversales selon le référentiel Animafac (voir espace Moodle de l'UE).**

Après l'autorisation de la Commission de pédagogie, les responsables de l'UE organisent une information sur les modalités d'utilisation du référentiel AnimaFac (disponible sur l'espace Moodle de l'UE) pour préparer la présentation orale devant la Commission de pédagogie.

## 7. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

### Session 1

La réalisation des actions bénévoles doit être certifiée par un **élément de preuve** comme par exemple une attestation du président de l'association ou du responsable de la structure dans laquelle l'étudiant aura effectué son engagement.

Les membres de la Commission de Pédagogie, à l'issue d'une présentation orale de 10 à 15 minutes suivie de 10 minutes de questions, attribuent une note sur 20.

Cette présentation, reprenant les principaux axes du projet écrit, s'articulera en trois points :

- Contexte de l'engagement et motivation
- Objectifs atteints en termes de service rendu envers la communauté auprès de laquelle l'étudiant s'est engagé.e.
- Auto-évaluation des compétences acquises.

L'auto-évaluation des compétences acquises sera **obligatoirement** effectuée en utilisant le port-folio et le tutoriel développés par l'association Animafac, que les étudiants pourront télécharger sur l'espace Moodle de l'UE.

Voici un exemple d'aide à l'autoévaluation pour deux compétences : « Autonomie » et « Motivation et implication »

AUTONOMIE		
Avez-vous déjà ...	0. Non, jamais 1. Oui, parfois 2. Oui, régulièrement	Exemple de situation où cela vous est déjà arrivé
Cherché par vous-même des solutions au moment où une situation difficile apparaissait ?	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2	
Réorganisé les tâches prescrites lorsque c'était nécessaire pour améliorer l'activité (la rendre plus efficace et/ou plus agréable) ?	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2	
Mis l'initiative de chercher de l'aide auprès de personnes compétentes face à une situation compliquée ?	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2	
<b>Total : /6</b>		Si vous avez entre 0 et 1 point : vous ne maîtrisez pas/peu la compétence Si vous avez entre 2 et 4 points : vous maîtrisez bien la compétence Si vous avez entre 5 et 6 points : vous maîtrisez très bien la compétence

  

MOTIVATION ET IMPLICATION		
Avez-vous déjà ...	0. Non, jamais 1. Oui, parfois 2. Oui, régulièrement	Exemple de situation où cela vous est déjà arrivé
Adopté et porté fièrement les marqueurs d'un groupe ou projet auquel vous participez (slogans, concepts, expressions particulières, etc) ?	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2	
Respecté les conditions d'organisation et les habitudes établies au sein du groupe auquel vous avez été intégré(e) (habitudes, rituels, éléments de culture locale, etc) ?	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2	
Exprimé avec enthousiasme votre investissement au sein d'un collectif ou un projet ?	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2	
Mis en lien votre groupe avec des acteurs/ices extérieures lorsque cela était pertinent ?	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2	

38

**Session 2** Si suite à l'oral de septembre l'étudiant ne valide pas l'UE, il est autorisé à effectuer une seconde présentation orale au mois d'octobre.



## MODALITES DE VALIDATION DES UE OPTIONNELLES

**Important** : l'étudiant doit avoir conscience que la gestion de ses UE optionnelles **est sous sa responsabilité**. Il est nécessaire qu'elles soient perçues comme un enrichissement du cursus qui permet de créditer **12 ECTS en fin de chaque cycle**. Il n'est pas utile de créditer plus d'ECTS que nécessaire à la validation du cycle sauf si cela vient d'un souhait pédagogique et personnel.

### 1) MODALITES d'EXAMENS DES UE OPTIONNELLES DU DEPARTEMENT

Le contrôle des compétences et des connaissances est organisé par semestre et comprend 2 sessions. Les modalités précises de contrôle des connaissances sont portées à la connaissance des étudiants par le responsable de l'enseignement *via* les syllabus. Il est organisé selon les mêmes modalités que les UE obligatoires de la formation commune de base :

- Convocations pendant les périodes d'examens définies sur le calendrier universitaire, et par affichage.
- En cas de non validation d'une UE optionnelle en session 1, une session de rattrapage (session 2) est organisée.
- Une absence à l'examen conduit à l'attribution de la note 0/20.

Les UE optionnelles sont **validées indépendamment des UE obligatoires**, avec obligation de **l'obtention de la moyenne (note  $\geq 10/20$ )** et n'entrent **pas en compte dans la compensation, ni dans la moyenne de l'année**.

### 2) TRAITEMENT DES RESULTATS AUX UE OPTIONNELLES, ET DIFFUSION AUPRES DES ETUDIANTS

Suite aux résultats de sessions 1, une diffusion des résultats est communiquée au cours de l'année par le biais d'un relevé de note diffusé sur l'ENT de l'étudiant, afin que vous preniez connaissance des éventuels rattrapages à faire. Un relevé de note transitoire est ensuite diffusé à titre informatif en fin de DFG2 et de DFA1. Le relevé de note officiel validant les 12 ECTS requis pour chaque cycle est donné à l'étudiant en fin de DFG3 et de DFA2. **La comptabilisation des 12 ECTS** est sous la responsabilité des étudiants.

### 3) VALIDATION DES ECTS POUR LES UE OPTIONNELLES DU DEPARTEMENT :

Les UE optionnelles représentent 10% des enseignements totaux, soit 12 ECTS par cycle, répartis de façon théorique en 6 ECTS par année et 3 ECTS par semestre.

#### UE optionnelles du 1<sup>o</sup> cycle (DFG)

La formation obligatoire de DFG2 ou de DFG3 comporte 54 ECTS par année. Les étudiants doivent également valider **12 ECTS d'UE optionnelles durant le 1<sup>er</sup> cycle (DFG2 + DFG3)**, pour valider le DFGSP (soit un total de 120 ECTS avec les UE obligatoires). L'obtention des 12 ECTS du DFGSP est obligatoire pour le passage en DFA et se valide en fin de DFG.

#### UE optionnelles du 2<sup>o</sup> cycle (DFA)

La formation obligatoire comporte 54 ECTS par année. Les étudiants doivent également valider obligatoirement **12 ECTS d'UE optionnelles** durant le deuxième cycle (DFA1 et DFA2) pour valider le DFASP soit un total de 120 ECTS avec les UE obligatoires.

Pour le parcours internat, l'UE optionnelle de S8 et de S9 des étudiants de DFA1 puis DFA2, est intégrée au parcours et n'est pas accessible aux étudiants des autres parcours. Dans ce parcours, les choix des UE optionnelles sont libres uniquement au S7 de DFA1.

En cas de réorientation durant le DFA2, les notes des UE optionnelles restent acquises.